LA LIBERTÉ

V... Saint-Boniface, du 21 au 27 janvier 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



80 bougies... électriques!

Si Pierre Fontaine revenait parmi nous, il ne reconnaîtrait plus le commerce qu'il a fondé en 1913 à Saint-Boniface. Page 11.

Conflit d'intérêt?

Le conseiller municipal de Ritchot, Raymond Dumaine, est accusé d'avoir été en conflit d'intérêt lors de l'adoption d'un amendement au zonage. **Page 3.**

Les sciences au Précieux-Sang

Le professeur Alphonse Bernard a reçu le Prix du Premier ministre pour l'enseignement des sciences, de la technologie et des mathématiques. **Page 19.**

Citation de la semaine

«C'était différent d'assister à une réunion de commission scolaire en français et d'être à l'aise de le faire.»

C'est le commentaire d'un des 11 nouveaux commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine, Hubert Deroche. Nos reportages aux pages 5 à 9.

La corporation de la famille Gauthier de La Broquerie

Le Golf LaVérendrye pourrait changer de mains

Après trois saisons, le jeune parcours La Vérendrye à La Broquerie est à vendre. Et une offre est à l'étude.

«On n'a pas eu des années vraiment féroces à cause du temps», explique le président du conseil d'administration, Aimé Gauthier, évoquant les saisons pluvieuses et froides de 1992 et 1993.

«On a des actionnaires qui sont dans la soixantaine, qui se demandent combien de temps on doit continuer. Ça va prendre quatre ou cinq ans avant que ça prenne vraiment (de l'ampleur).

«Quand t'es à la retraite, tu te demandes: est-ce qu'on va attendre de mourir avant de récupérer notre investissement? Je suis un des plus jeunes, explique Aimé Gauthier, et je vais avoir 60 ans l'an prochain.»

Les membres de la famille Gauthier de La Broquerie ont investi plus d'un million $ «et beaucoup de temps» dans le parcours. Les premiers neuf trous ont été ouverts en 1991. En 1993, la corporation a ouvert un deuxième neuf avec le plus long par six au monde.



Archives La Liberté

Trois membres du conseil d'administration: Roland Gauthier, Hermance Granger et Aimé Gauthier, devant le pavillon.

«Les choses se sont améliorées continuellement, précise le président. Mais on a bâti un pavillon plus élaboré que prévu, il y a eu le mauvais temps, et on s'attendait que ça rapporte plus vite que ça. Toutes ces choses-là, ça met du stress.

«Alors on a testé le marché, et on a eu plusieurs réponses, dont une sérieuse. On a reçu une offre et on l'étudie présentement. D'ici peu, on espère prendre une décision.

«On a fait quelque chose d'important pour La Broquerie. On a eu du support pour notre projet, et c'est ça qui nous fait mal un peu. Mais je vais toujours avoir la tête haute: le Golf LaVérendrye ne va jamais déménager!»

Jean-Pierre DUBÉ



Le Cercle Molière présente une version de Toasté des deux bords de Janine Tougas adaptée à la salle Pauline-Boutal. Page 15.

photo: Hubert Pantel

SOMMAIRE

ACTUEL

ÉCONOMIE

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée





Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Claire LAPOINTE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1992-93





Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735



Fondation Donatien Frémont

LA BROQUERIE

La bibliothèque est ouverte!



«On a été heureusement surpris de voir tant de personnes à l'ouverture», signale Yvette Mallet, une des deux instigatrices du projet.

Malgré une température glaciale de -34°C le 12 janvier, une centaine de personnes se sont rendues à l'école Saint-Joachim pour emprunter leurs premiers livres de la nouvelle bibliothèque communautaire.

En fait, la bibliothèque scolaire devenue communautaire contient aussi des journaux, des magazines, des cassettes, des vidéocassettes et même une encyclopédie sur disque compact accessible par ordinateur.

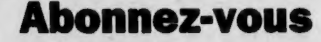
Les deux enseignantes à l'origine du projet, Yvette Mallet et Line Leclerc, étaient membres d'un comité appelé *À cause d'une langue*, formé par le Bureau de l'éducation française.

Le comité avait identifié un problème pour plusieurs communautés assez éloignées de Saint-Boniface: l'accès difficile à la littérature francophone.

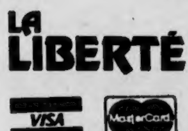
«Puisque la bibliothèque est équipée surtout pour les jeunes, explique Yvette Mallet, on a demandé des fonds aux organismes locaux comme le Centre culturel, le Comité de parents et les Chevaliers de Colomb, pour acheter des choses pour les adultes. Ça va bien; on a déjà récolté près de 1 000 $. On aimerait aussi élargir notre collection de vidéocassettes.»

Les résidants de La Broquerie peuvent emprunter des documents de la bibliothèque sans aucun frais. La bibliothèque communautaire est ouverte tous les mercredis de 19 h à 21 h.

Karine BEAUDETTE



Abonnez-vous



Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté. Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É,-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: __________
Adresse: __________

Francophonie du monde

Un recul en Nouvelle-Écosse

Halifax - Pendant que les francophones des trois provinces des Prairies avancent à grands pas vers la gestion de leurs écoles, le ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse annonce aux parents que la gestion scolaire est déjà en place dans la région de Clare-Argyle.

Selon les parents, il existe une grande confusion au sein du Conseil des ministres quant à la différence entre la représentation au sein d'un conseil scolaire anglophone et la gestion scolaire dans le sens de l'article 23. La décision du ministre est venue avant même le rapport d'un comité chargé d'étudier la question.

Les bourses de la FJCF

Ottawa - La Fédération de la jeunesse canadienne-française a lancé son programme de bourses pour 1994-1995 qui permettra d'accorder quatre bourses d'une valeur de 1 000 $ chacune pour des études postsecondaires à temps plein.

La date limite pour la réception des demandes est le 30 avril 1994 et les formulaires sont disponibles auprès des univesités et collèges. Les demandeurs doivent être âgés de moins de 30 ans et résider dans une province autre que le Québec.

Jean-Robert Gauthier n'est pas choisi

Ottawa - Le député libéral franco-ontarien, Jean-Robert Gauthier, défenseur acharné des droits des minorités francophones, ne sera pas président de la Chambre des communes, après avoir été défait au sixième tour de scrutin, le 17 janvier, par son collègue Gilbert Parent.

Le vétéran de la Chambre, qui a souvent fait cavalier seul au sein de son parti, avait fait campagne ouvertement pour le poste. Évidemment déçu par le résultat, il a confié qu'il ne changerait pas son style non orthodoxe. «Peut-être que ça ne vaut pas la peine d'être non orthodoxe, a-t-il confié, mais je vais rester Jean-Robert Gauthier.»

Gilbert Parent a été élu la première fois aux Communes en 1974; il a été critique en matière de Travail et de l'Industrie. Son salaire va grimper à 140 000 $ et il a droit à une résidence officielle dans le parc de la Gatineau.

Gilbert Parent parle un français parfois hésitant, mais convenable et on peut le comprendre facilement dans sa langue maternelle. (APF)

ACTUEL

Le conseiller d'Île-des-Chênes accusé de conflit d'intêret

La politique de bilinguisme serait visée à travers Raymond Dumaine

Les accusations de conflit d'intérêt portées contre Raymond Dumaine, le conseiller d'Île-des-Chênes, pourraient être motivées par l'opposition d'un groupe de résidants à la politique de bilinguisme adoptée l'automne dernier par la Municipalité rurale de Ritchot.



Raymond Dumaine: l'histoire risque d'être longue...

Archives La Liberté

Une résidante de Saint-Adolphe, Kathy Swartz, accuse Raymond Dumaine d'avoir enfreint la Loi sur les conflits d'intérêt au sein des conseils municipaux en votant sur le rezonage d'un terrain de 32 acres lui appartenant.

La procédure avait pour but de permettre la vente du terrain à une entreprise qui souhaite y établir un village de maisons-roulottes pour personnes âgées. La plainte, déposée à la Cour du Banc de la Reine, pourrait faire l'objet d'un procès à la mi-février.

Kathy Swartz affirme également que la Municipalité de Ritchot a fait faire des travaux de voirie près du terrain de Raymond Dumaine sans passer par la procédure normale des soumissions. Elle prétend enfin que le conseiller d'Île-des-Chênes a des intérêts financiers dans une des entreprises chargées d'effectuer ces travaux: Perimeter Excavators. Cette entreprise appartenait effectivement autrefois à Raymond Dumaine, mais elle a été vendue depuis à son frère Valère.

Le conseiller reconnaît avoir pris part au vote sur le rezonage de son terrain, mais par simple inattention. «La fois précédente, je m'étais retiré de l'assemblée au moment du vote sur cette question. Mais la fois d'après, j'ai oublié de me retirer. Tout va très vite quand on vote les résolutions à la suite. Quand c'était celle qui concernait mon terrain, j'aurais dû sortir. Il n'y avait pas de public dans l'assemblée. Personne ne m'a rien dit.»

Raymond Dumaine précise qu'il n'est pas l'initiateur du projet de village roulottes, mais qu'il a été approché par l'entreprise qui s'en occupe. Il aurait accepté l'idée dans l'intérêt de la communauté. «Ça permettrait de garder nos aînés ici, de rendre l'atmosphère du village plus familiale et de faire venir du nouveau monde. C'est ma job comme conseiller de m'occuper de ça.»

Quant aux deux autres accusations de conflit d'intérêt, il estime qu'elles n'ont «rien à voir avec toute l'affaire». L'avocate de Kathy Swartz, Esther Matz, se déclare pourtant convaincue que le conseiller d'Île-des-Chênes est toujours lié financièrement à l'entreprise Perimeter Excavators.

Elle base notamment sa conviction sur le témoignage écrit de la conseillère Valerie Rutherford, qui affirme avoir entendu son collègue déclarer, au cours de travaux effectués par Perimeter Excavators: «Je dois aller nourrir mes hommes.»

Dans la population de Ritchot, certains murmurent qu'à travers Raymond Dumaine, c'est en fait la politique de bilinguisme municipal qui est visée. L'un des principaux accusateurs, Ted Wiens, s'est manifesté publiquement à plusieurs reprises contre cette a politique.

Lors d'une présentation devant le conseil municipal le 17 novembre dernier, les accusateurs de Raymond Dumaine ont laissé entendre que la démission de ce dernier pour cause de conflit d'intérêt leur permettrait de faire annuler la politique de bilinguisme adoptée par une voix de majorité seulement l'automne dernier (1).

«Ils veulent que je démissionne, mais j'ai dit non, explique Raymond Dumaine. Après le procès, quand tout sera réglé, je pourrai parler. L'histoire risque d'être longue.»

Laurent GIMENEZ

(1) Voir le compte-rendu du Crow Wing Warrior, 22 novembre 1993.

ÉDITORIAL

Des bonnes "astinations"

Les conseils régionaux de la Division scolaire franco-manitobaine ont choisi leurs commissaires. Il y a de nouveaux visages, comme des plus connus, donnant un mélange d'expérience et de sang neuf.

Le processus électoral s'est déroulé dans des conditions presque idéales, quoiqu'en disent certains conseillers régionaux surpris de recevoir tant de visites et d'appels téléphoniques dans les quelques jours précédant les réunions inaugurales.

Les élections au conseil régional ont été les moins politiques, les moins partisanes possible. Au départ, il y a eu si peu de temps que, dans certains quartiers, la qualité des candidats en a souffert. C'est la démocratie. Même à Saint-Pierre-Jolys, où se déroulait la seule élection vraiment politique, le vote s'est décidé selon des questions de substance et non sur la simple possession du pouvoir.

Aux conseils régionaux, les candidats aux postes de commissaires ont bénéficié de cinq grosses minutes chacun pour se faire valoir et présenter leurs positions. C'est peu. Mais il semble également y avoir eu peu de marchandage en coulisse. Tant mieux.

On est loin des magouillages, des mensonges et des gros sous qui prédominent aux autres niveaux de gouvernement, dont certaines divisions scolaires. L'exemple de 1992 à la Ville de Winnipeg est à retenir: Susan Thompson a réussi à se faire élire sur la plateforme totalement irréaliste du budget zéro. Comment? En imposant un message simpliste. Le plus étonnant, c'est que les Winnipegois l'ont appuyée!

Le fait que les élections franco-manitobaines se déroulent à l'échelle des ayants droit de chaque quartier les amputent de leur dimension partisane. Ce qui ne réduit pas nécessairement les enjeux.

Il est évident que les élections de 1995 seront plus mouvementées: à partir d'aujourd'hui, l'intérêt de siéger au comité de parents grandit. Ceux et celles qui se bâtiront de la crédibilité au niveau de l'école auront l'occasion de se retrouver au conseil régional, les autres non. Et de même à la commission scolaire.

Au Conseil régional de l'Est, on a rejeté les candidatures de deux vétérans de la Rivière-Seine. Cela est un peu étonnant quand on connait les antécédants de Roland Gauthier (La Broquerie) et de Jacques Trudeau (Île-des-Chênes), commissaires depuis sept ans. Ils doivent se demander s'ils n'auraient pas mieux fait de terminer leur mandat dans la Seine.

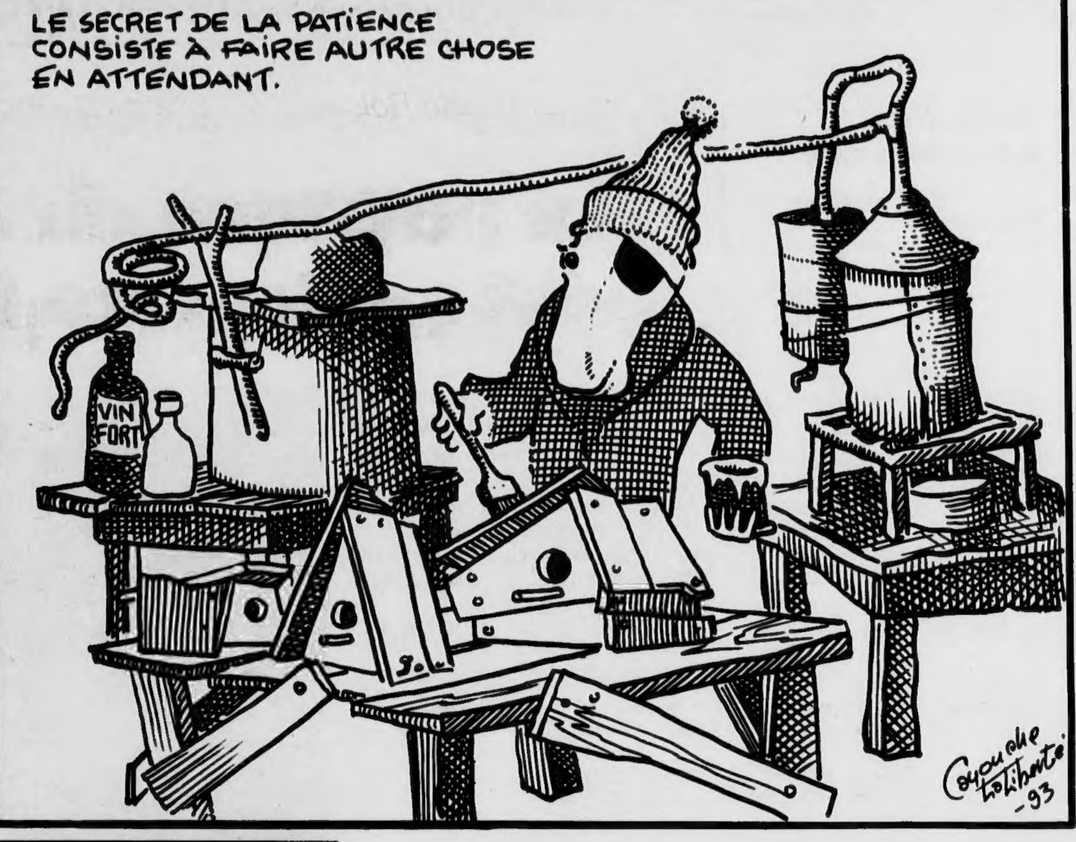
En plus d'avoir tout fait pour leur village à l'échelle locale, les deux se présentent avec une impressionnante brochette de réalisations aux divers comités de la Seine. Et puis, Roland Gauthier est président des Commissaires francophones, il a siégé au Comité Gallant et au Comité Monnin. Le message: c'est le temps d'innover. Et le Conseil régional peut se féliciter d'avoir deux membres d'expérience.

À les entendre parler, conseillers et commissaires vivent des moments historiques. Il est vrai que les Franco-Manitobains n'ont pas exercé un vrai contrôle sur leurs écoles depuis 1890. Et les dix dernières années ont paru les plus longues.

On ne pourra réparer 100 ans d'injustice, mais on a enfin l'occasion de créer un système de qualité supérieure et qui, en plus, sera tout en langue française. «On va avoir des bonnes "astinations", a lancé Roland Gauthier le 17 janvier, mais on va se comprendre!»

Jean-Pierre DUBÉ

CAYOUCHE



Recyclez ce journal!

TV-5 a cinq ans!

De passage à Winnipeg récemment, le directeur-général du Consortium de télévision Québec Canada, James Baer, étaient heureux de venir célébrer les cinq ans de diffusion de la télévision internationale, TV-5.



photo: Jean-François Lacerte

James Baer.

Ce réseau diffuse depuis cinq ans au Québec et quatre ans au Manitoba. Sa programmation se veut un reflet des télévisions et des cultures francophones à travers le monde.

Une seule émission quotidienne est produite spécifiquement pour TV-5 à partir de Montréal, soit Vision-5, un magazine culturel qui est ensuite reprise sur le réseau mondial. De plus, certaines émissions produites par les réseaux de télévision du Canada sont aussi retransmises sur cinq continents.

Louis Tétrault, Michelle Cenerini et Aurèle Boisvert élus commissaires

L'Est appuie la création d'une école à Saint-Georges

Gilles Avanthay n'a pas été élu commissaire de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), lors de la réunion inaugurale du Conseil régional de l'Est, le 17 janvier. Mais le conseiller du quartier Saint-Georges est de retour chez lui après avoir accompli sa mission pour la soirée.


photo: Jean-Pierre Dubé
Le Conseil régional de l'Est à sa première réunion, sous les auspices d'Élections Manitoba.

«Je suis ici avec une mission, a déclaré Gilles Avanthay en début de réunion: je veux une garantie qu'on va établir une école française à Saint-Georges en septembre 1994.»

Avant d'appuyer sa motion à l'unanimité, les conseillers ont pris le temps d'entendre l'histoire de la fermeture de l'école locale en 1979 et le déménagement des élèves à l'école d'immersion de Powerview où ils sont encore, sous une administration anglophone.

Gilles Avanthay était parmi les huit conseillers régionaux (sur les 11) à solliciter un mandat de commissaire. Louis Tétrault (Saint-Joachim), Michelle Cenerini (Gabrielle-Roy) et Aurèle Boisvert (Pointe-des-Chênes) ont été élus au premier tout de scrutin, après une heure de discours électoraux.

La réunion qui se déroulait au bureau du Village de Sainte-Anne-des-Chênes a également permis l'élection des officiers du Conseil régional. Roland Gauthier de La Broquerie (ancien commissaire de la Rivière-Seine) a été élu président, tandis que Michelle Lagimodière-Gagnon (Lorette), ancienne présidente de la Fédération provinciale des comités de parents, a été élu vice-présidente.

Le poste vacant dans le quartier Lagimodière a été comblé en tout début de réunion, afin que tous les quartiers aient une représentation complète pour l'élection des commissaires. Les conseillers ont cédé à la recommandation du Comité de parents de Lagimodière et ont nommé Louis Paquin (l'ancien directeur général du Festival du Voyageur), qui avait raté d'une heure la clôture des mises en candidature, le 30 décembre dernier.

Le Conseil régional a également fixé la date et l'heure de sa prochaine réunion: le jeudi 3 février à l'école Saint-Joachim.

Jean-Pierre DUBÉ

Pour offrir de nouveaux services aux étudiants

Les communicateurs se parlent

Une dizaine d'organismes franco-manitobains oeuvrant dans le domaine des communications se sont réunis le 11 janvier dernier afin de réfléchir aux services qu'ils pourraient offrir à la nouvelle Division scolaire francophone (1).

«Le premier but, c'est de faire un portrait de ce qui existe et qu'on peut présenter à la Division scolaire, explique Chantal Berard, coordonnatrice scolaire à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). Par exemple, Cinémental a un programme scolaire; ou encore, l'Association des municipalités bilingues veut commencer à faire des dépôts de livres en français dans les écoles.»

D'ici leur prochaine réunion prévue en mars, les organismes réfléchiront également à d'autres services qu'ils pourraient mettre sur pied pour répondre aux besoins des étudiants franco-manitobains.

«Le Bureau de l'éducation française (BEF) pourrait peut-être augmenter le nombre de cours à distance, ou les rendre plus interactifs, poursuit Chantal Berard. On devra aussi décider s'il faut approcher les cablôdistributeurs pour avoir plus de postes en français. En travaillant ensemble sur les mêmes projets et en disant les mêmes choses, on aura plus de force.»

L.G.

(1) Société des communications, Association des municipalités bilingues, Conseil jeunesse provincial (CJP), Bureau de l'éducation française (BEF), Cinémental, Société franco-manitobaine (SFM), Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Direction des ressources éducatives françaises (DREF), CXKL.

Réunion du Conseil régional de l'Ouest

Les premiers élus de la Division scolaire

Dans la salle de réunion du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, le 13 janvier au soir, les personnes présentes ont oublié le froid qui sévissait au-dehors pendant quelques heures. Leur réunion avait quelque chose d'historique et tout le monde en était conscient.

Diane Bazin, Hubert Deroche, Fernand Comte (tous trois de Lourdes), Gilles Martel (Saint-Léon), Guy Dumont (Saint-Laurent) et Antonio Simard (Saint-Lazare) assistaient en effet à la première réunion d'un conseil régional de la Division scolaire franco-manitobaine.

Ils ont aussi choisi les premiers président et vice-président d'un conseil régional, et élu les premiers deux commissaires.

«Il y avait de la joie dans l'air, commentait Antonio Simard après la réunion. Ç'a été très positif, on était heureux et détendus. Tous ceux qui étaient là se dévouaient pour la même cause.»

Hubert Deroche abondait dans le même sens: «C'était une joie d'être réuni avec d'autres francophones dans un même but, et c'était différent d'assister à une réunion de commission scolaire où on peut parler en français et être à l'aise de le faire!»

Elus président et vice-président du conseil de l'Ouest, puis commissaires, Hubert Deroche et Antonio Simard savent qu'ils ont du pain sur la planche.

«Je me considère honoré d'avoir été élu commissaire, avance Antonio Simard. Je pense que notre défi le plus grand, ce sera de trouver le bon directeur général, et ensuite de mener de bonnes négociations concernant les bâtiments, les services de transport, et tous les aménagements.»

«Comme président, mentionne Hubert Deroche, mon premier but est de rendre le conseil régional fonctionnel dès la prochaine réunion. On va commencer par regarder les problèmes et les tracas de chaque école, puis faire une liste des priorités.

«Personnellement, j'aimerais aussi développer la coopération entre les commissaires, les profs, les directeurs et les parents. Le côté communautaire est important pour améliorer la qualité de l'éducation.»

Lors de cette première réunion du conseil, il a fallu deux tours de scrutin pour élire les président et vice-président. Antonio Simard et Hubert Deroche briguaient tous deux la présidence, et ont récolté trois voix chacun lors d'un scrutin secret.


photo: Sylviane Lanthier

De g. à d.: Hubert Deroche, Antonio Simard, Guy Dumont, Diane Bazin, Gilles Martel et Fernand Comte.

On a donc recommencé les mises en nomination, et les membres, qui ne se connaissaient pas beaucoup, ont pris le temps d'échanger. Hubert Deroche et Antonio Simard ont alors fait l'unanimité à leur poste respectif.

Quatre de six membres du conseil auraient voulu être commissaires; il fallait en choisir deux. Antonio Simard a été élu au premier tour, tandis qu'Hubert Deroche et Diane Bazin étaient à égalité.

Dans un tel cas, la loi prévoit un tirage au sort parmi les membres. La personne désignée par le sort choisit ensuite lequel des candidats sera commissaire. C'est à Gilles Martel qu'est revenue cette tâche.

«J'avais un peu d'appréhension avant la réunion, confiait Antonio Simard. Je ne savais pas avec quel genre de personnes j'allais siéger, ce n'est pas du monde qu'on connaît comme voisin! Finalement, on a eu une bonne réunion, c'était très positif.»

«Il nous est vraiment tout arrivé!» a lancé quelqu'un à la blague pendant le processus de vote. Ce qui n'est pas faux: il y a eu ce soir-là une aurore boréale pour draper le ciel de vert. Jolie façon de souhaiter la bienvenue à la nouvelle division scolaire!

Sylviane LANTHIER

Première réunion des membres de la région urbaine

Les priorités: Lavallée et le financement

Les représentants de la région urbaine de la Division scolaire franco-manitobaine ont choisi leurs quatre commissaires lors d'une première réunion le 18 janvier.

Marc Boily, Léandre Buissé, Tayeb Meridji et Denis Dragon ont été élus au premier tour, défaisant les quatre autres candidats, Gilbert Laberge, Murielle Gagné-Ouellette, Maurice Auger et Carmelle Mulaire.

Les présidente et vice-présidente ont été élues par acclamation. Il s'agit de Murielle Gagné-Ouellette et Rita Simoens.

Les huit candidats aux postes de commissaires ont d'abord tenu chacun un bref discours électoral, avant que le vote ait lieu sous les auspices de Claudette Toupin, représentant Élections Manitoba.

«Recenser les besoins des écoles, établir des communications à multi-sens, impliquer les gens, bref créer des écoles vraiment communautaires», voilà la mission que se donne le commissaire Tayeb Meridji.

«Nous avons beaucoup de pain sur la planche et beaucoup de choses doivent être faites en même temps, remarque Marc Boily. Avant tout il faudra trouver du personnel pour la DSFM, puis établir un processus de changement aussi serein que possible, pour ne pas que les parents se sentent brusqués.»

«Avec les coupures annoncées dans le financement de l'éducation cette semaine, je pense que l'aspect financement sera critique, lance Denis Dragon. Une fois le financement déterminé, on pourra vraiment voir ce qu'il sera possible de faire.»

«Identifier les priorités des gens, procéder au transfert des écoles, faire le budget, mettre en place le personnel et les infrastructures», voilà les tâches les plus urgentes, estime Léandre Buissé.

La présidente Murielle Gagné-Ouellette souligne que le cas de l'école Lavallée risque de se trouver parmi les priorités du conseil régional, puisque cette école n'a pas été cédée par la Division scolaire de Saint-Vital, et que les élèves de la DSFM y manquent de place.

Les représentants de la région urbaine ont décidé de se rencontrer les jeudis soirs; la prochaine réunion aura lieu le 3 février, à l'école Lavallée.

Sylviane LANTHIER


photo: Sylviane Lanthier

Le Conseil régional urbain a nommé quatre commissaires à sa réunion du 18 janvier.

Les caisses à l'école

Pour contrer le décrochage

Saviez-vous que près d'un tiers des jeunes manitobains abandonnent leurs études avant d'avoir terminé leur secondaire?

«Ça nous a beaucoup étonné, signale le directeur de la promotion et du marketing de la Fédération des caisses populaires du Manitoba (FCPM), François Tessier. On est resté bouches bées.»

La FCPM a donc décidé de suivre l'exemple du Credit Union Central et de passer dans les écoles avec le programme «Choix - une gamme d'options». Des animateurs et animatrices bénévoles, pour la plupart des employés des caisses, ont accepté d'offrir le programme de deux heures aux écoles intéressées.

«Je n'appellerais pas ça nécessairement une approche choc, mais on veut sensibiliser les jeunes à la réalité en étalant les faits sur la table. S'ils décrochent maintenant, leur avenir est drôlement compromis», remarque François Tessier.

Le programme sera offert à 16 écoles francophones et d'immersion dans les villages desservis par une caisse populaire. Les béné-voles rencontreront les adolescents de la 9e année: «Selon les études, le décrochage se concrétise à 14 ou 15 ans. C'est l'âge critique.»

Les 12 animateurs et animatrices bénévoles suivront une formation au début mars pour ensuite se rendre dans les écoles en mars et avril. Il s'agit de: Raymond Cormier de La Salle, Maurice Gobeil et Agathe Hudson de Lorette, Gisèle Gauthier et François Tétrault de Sainte-Anne-des-Chênes, Cyrille Durand de Sainte-Agathe, Aline Gosselin-Lemieux de Saint-Malo, Claude Chartier de Saint-Pierre, Aurèle Rémillard d'Élie, Gilles Durand de Notre-Dame-de-Lourdes, Roland Philippe de Saint-Claude et Gisèle L'Heureux de Sainte-Rose-du-Lac.

Karine BEAUDETTE

LORETTE

Une Soirée musicale le 29 janvier

Le Comité culturel de Lorette organise une Soirée musicale - talents de chez nous, qui aura lieu le samedi 29 janvier à 20 h 30, à la salle paroissiale.

«Ça fait longtemps qu'on en parle, explique une des organisatrices, Agathe Lacroix, et c'est la première fois qu'on essaie.» L'événement permettra de valoriser les artistes locaux.

L'entrée est de 6 $ et comprend un goûter. Infos et billets: Agathe Lacroix (878-3087 ou 231-1333) ou Mark Lefèbvre (878-3772).

Le Comité tiendra également son Souper-théâtre annuel les 8 et 9 avril.

La position des deux représentants régionaux à Saint-Pierre-Jolys

Maternelle à 12: un oui conditionnel

En élisant André Carbonneau et Raymond Curé comme représentants régionaux à la nouvelle Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les parents de Saint-Pierre-Jolys ont clairement lancé un message d'ouverture envers tous les ayants droit.

Cela inclut, évidemment, les enfants avec un faible niveau de français et certains qui sont actuellement inscrits dans le programme d'immersion de la Rouge. «La création de classes d'accueil le plus rapidement possible est une de mes priorités, explique Raymond Curé. Ça concerne beaucoup de monde: 68 % des jeunes du programme d'immersion à Saint-Pierre sont des ayants droit.»

Le fermier laitier et père de quatre jeunes enfants, dont deux sont scolarisés, se déclare également d'accord avec le principe d'accueillir des enfants d'anglophones dans certains cas. Mais il précise que «ce sera au comité d'admission régional d'en décider».

De son côté, André Carbonneau se dit également prêt à considérer «très positivement» des demandes émanant de couples mixtes ou même anglophones. «La question se posera surtout pendant les deux premières années, estime-t-il. Ce sera la responsabilité du comité d'admission. Il faudrait évidemment que les parents respectent les règlements de l'école française, où tout doit se faire en français.»

André Carbonneau est le candidat qui a reçu le plus de votes aux élections du 12 janvier (1). Un résultat qu'il qualifie lui-même de «surprenant» étant donné son profil «d'outsider»: originaire du Québec et marié à une Américaine (ils ont deux enfants de 9 et 10 ans), il ne vit au Manitoba et à Saint-Pierre-Jolys que depuis huit ans seulement.

Mais ce handicap de départ, pense-t-il, s'est finalement révélé un atout. «Les gens ont apprécié mon indépendance et mon franc-parler. Je crois que mon autre atout était mon expérience de 13 ans en éducation» (notamment à l'école de Bellegarde, en Saskatchewan, et au collège Jeanne-Sauvé de Saint-Vital, où il enseigne aujourd'hui).

En ce qui concerne la création d'un programme français de la maternelle à la 12e année, réclamé par de nombreux parents, Raymond Curé et André Carbonneau partagent la même opinion: d'accord, à condition de pouvoir démontrer que le nombre d'élèves est suffisant.

«Les parents qui réclament un programme secondaire ont mon appui officiel, affirme André Carbonneau. Mais il faut qu'on ait le nombre suffisant. Si on n'a que deux ou trois élèves dans certaines années, ça ne sera pas défendable économiquement. J'encourage les parents intéressés à nous faire parvenir leur demande le plus rapidement possible.»

Raymond Curé abonde dans le même sens: «J'aimerais vraiment qu'on ait un programme jusqu'à la 12e année en 1994, mais ça va dépendre du nombre. Si le nombre est là, les gens peuvent compter sur moi pour faire la demande.»

Cet engagement en faveur du programme français complet est bien reçu par les deux candidats battus, Gilbert Audette et André Garand, qui avaient fait de cette question leur cheval de bataille. Tous deux se félicitent de la forte participation électorale qui, à leurs yeux, démontre que le nombre d'étudiants potentiels justifie une école française de la maternelle à la 12e année.

«Jusqu'à présent, on parlait d'une clientèle d'environ 200 étudiants, mais avec tous les parents qui ont voté (216) , on regarde à peut-être 250 ou plus», estime André Garand.

De son côté, le directeur général de la Rouge, Ronald Perron, maintient son objectif de continuer à offrir un programme français de la 1re à la 12e année en 1994. «Certainement de 7 à 12 en tout cas. Il ne faut quand même pas oublier que la majorité des parents du secondaire ont voté pour rester dans la Rouge.»

Laurent GIMENEZ

(1) André Carbonneau: 128; Raymond Curé: 124; Gilbert Audette: 82; André Garand: 80. Le taux de participation à Saint-Pierre-Jolys a atteint 86 %, soit environ le double de celui des autres régions. Cette participation exceptionnelle est notamment due au fait que 33 parents qui ne figuraient pas sur la liste sont venus le jour-même pour s'inscrire et voter.

MARIAPOLIS

Un Mini-francofun est créé

Grâce à l'aide de Francofonds, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et la province du Québec, le village de Mariapolis a maintenant un groupe de Mini-francofun depuis la fin de 1993.

Il s'agit du 19e Mini-francofun membre de la FPCP. Les rencontres, qui ont débuté le 12 janvier, auront lieu le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30, au curling du village.

Les démarches pour la mise sur pied de ce service pour les parents et les enfants d'âge préscolaire ont été initiées par Sandra Maranda, Joanne VanDevelde et Denise Major, en collaboration avec les agents de développement communautaire de la Société franco-manitobaine.

L'aide financière a permis l'achat de matériel éducatif et récréatif pour les activités en français.

Les cours pourraient débuter en septembre dans la Rivière-Rouge

Un programme anglais à Saint-Pierre?

A la demande du conseil municipal de Saint-Pierre-Jolys, la Division scolaire de la Rouge étudie la possibilité de mettre en place un programme anglais dans le village dès la prochaine rentrée scolaire.

«Ce n'est absolument pas relié à la création de la Division scolaire francophone, affirme le directeur général de la Rouge, Ronald Perron. C'est une idée à laquelle on réfléchit depuis plusieurs années, avant même mon arrivée à la Division scolaire il y a sept ans.»

Selon lui, chaque élève qui s'inscrit dans une autre division fait perdre à la Rouge entre 3 000 $ et 4 000 $ d'octrois gouvernementaux. À cela s'ajoutent les 1 200 $ à 2 500 $ qu'il faut payer aux divisions d'accueil. Le nombre d'élèves «transfuges» étant actuellement de 190, la perte totale avoisinerait le million $ par an.

Ronald Perron croit qu'il est possible de mettre en place un programme élémentaire anglais dès septembre 1994. Le programme serait étendu progressivement pour tenter de récupérer tous les élèves transfuges.

Quant à la question de savoir dans quelle bâtisse le nouveau programme anglais serait installé, tout dépendrait du résultat des négociations menées avec la nouvelle Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui compte bien gérer sa propre école à Saint-Pierre. Quoi qu'il en soit, Ronald Perron pense qu'il faudrait s'adresser au ministre de l'Éducation pour obtenir «des classes portatives ou quelque chose.»

Le maire de Saint-Pierre-Jolys, Matt Lussier, croit que la création d'un programme anglais serait un atout supplémentaire pour le développement économique du village.

«Beaucoup d'élèves et d'employés du Bible College d'Otterburne, par exemple, ont des enfants à l'extérieur de la Rouge. Il y a aussi les enfants des membres de la GRC. Ce sont juste des exemples.»

Comme Ronald Perron, Matt Lussier nie tout lien entre ce projet et le départ probable des quelque 200 élèves dont les parents ont opté pour la DSFM. «Ça fait un bon bout de temps qu'on y pense. C'est dans notre planification à long terme.»

Laurent GIMENEZ

Portrait de famille franco-manitobaine

La FPCP veut s'ajuster

Quelque 3 000 familles franco-manitobaines ont reçu cette semaine un questionnaire de 17 pages provenant de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), qui veut dresser un tableau exact des besoins, attentes et opinions, ainsi que de la vitalité des familles.

«Dans le cadre de l'Année internationale de la famille, et pour faire suite à la gestion scolaire, la FPCP veut ajuster son tir dans son orientation et les services offerts aux parents et aux familles», explique la directrice de l'organisme, Hélène Dauteuil.

Il sera remis aux familles des 22 communautés qui participent à la gestion scolaire par l'entremise des comités de parents et des groupes préscolaires. La FPCP, explique sa directrice, n'a pas les fonds nécessaires lui permettant de rejoindre les autres parents.

Le questionnaire a été élaboré par le Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface, qui sera chargé du traitement et de l'analyse des résultats.

«Nous espérons dévoiler les résultats lors de notre assemblée annuelle le 19 mars», indique Hélène Dauteuil.

Les parents ont jusqu'au 31 janvier pour retourner à la FPCP leur questionnaire complété.

S. L.

LA MONTAGNE

Un programme 50-50 à Lourdes?

La Commission scolaire de la Montagne a demandé au ministre de l'Éducation l'autorisation d'offrir un programme bilingue à Notre-Dame-de-Lourdes en septembre. Une délégation de parents a fait une demande en ce sens lors de la réunion des commissaires le 10 janvier.

«On ne veut pas construire une école, souligne le directeur général Henri Bouvier. La Commission scolaire a écrit au ministre pour savoir si on peut offrir le programme dans une des écoles existantes.»

Selon une préinsciption faite en décembre, les parents de 108 enfants souhaitent un programme 50-50 donné par la Montagne. Ils ne veulent pas inscrire leur(s) enfant(s) à l'école de la Division scolaire de langue française (DSFM) comme l'a décidé la majorité des parents.

Sans un programme bilingue à Lourdes, les 108 élèves devront intégrer l'école française locale ou se rendre à l'école à programmes mixtes de Saint-Claude.

J.-P. D.

Télé-horaire de la semaine du 22 au 28 janvier 1994

Samedi 22 janvier

7h30 CBWFT **Vazimolo**
7h31 CBWFT **Les oursons volants**
7h55 CBWFT **La petite sirène**
8h00 T-M **La forêt magique**
8h20 CBWFT **Looping**
8h30 T-M **Bugs Bunny**
8h40 CBWFT **Clyde**
9h00 T-M **Batman**
9h05 CBWFT **Vazimolo**
9h30 T-M **Le journal de l'histoire**
9h45 CBWFT **La bande à Dingo**
10h00 T-M **Le championnat des quilles**
10h10 CBWFT **Tiny toons**
10h15 TV-5 **Viva**
10h35 CBWFT **Pierre et Isa**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
T-M **Cinémaximum: Deux super-flics**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 CBWFT **Génies en herbe**
TV-5 **Évasion**
12h00 CBWFT **Ma maison**
TV-5 **Bouillon de culture**
12h30 CBWFT **L'univers des sports**
13h00 T-M **Cinémaximum: Pair et impair**
13h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
TV-5 **Faut pas rêver**
14h30 TV-5 **Le magazine olympique**
15h00 TV-5 **Reflets**
15h30 T-M **Les héros de l'hiver**
16h00 T-M **Oxygène**
TV-5 **Génies en herbe**
16h30 TV-5 **Journal télévisé suisse**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Cinéma-extra: Le retour au lagon bleu**
TV-5 **Les francofolies de Montréal 1993**
17h20 CBWFT **Raison passion**
17h30 TV-5 **Rédacteurs en chef**
18h00 CBWFT **Country centre-ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **La petite vie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **La course destination monde**
T-M **Supercopter**
TV-5 **Frou-frou**
20h00 CBWFT **Ici ados Canada**
T-M **Téléthon de la paralysie cérébrale**
TV-5 **Sacrée soirée**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Le cercle de minuit**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h15 CBWFT **Forum des temps modernes**
22h40 TV-5 **Kaléidoscope**
23h05 TV-5 **Journal télévisé suisse**
23h15 CBWFT **Télé-sélection: Bille en tête**
23h35 TV-5 **Frou-frou**
0h00 T-M **Cinéma: La vie commence demain**
0h35 TV-5 **Demain il fera beau**
1h15 CBWFT **Fin des émissions**
1h25 TV-5 **RFI**
2h00 T-M **Vidéoclips**

FILMS

*23h15 CBWFT **Bille en tête***
Fr. 1988. Comédie dramatique. Clara, dans la trentaine, mariée et de milieu bourgeois, finit par succomber aux avances d'un adolescent. En découvrant la liaison de son fils avec la femme de son meilleur client, le père de Virgile, veuf depuis de nombreuses années, tente d'y mettre fin par diverses pressions.

*0h00 T-M **La vie commence demain***
Am. 1978. Drame sentimental. Un sportif paralysé à la suite d'un accident reprend courage grâce à l'amour d'une jeune femme.

Dimanche 23 janvier

5h00 T-M **La bande à nimée**
7h00 T-M **Téléthon de la paralysie cérébrale**
7h30 CBWFT **Vazimolo**
7h31 CBWFT **Babar**
7h55 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**
8h20 CBWFT **Le livre de la jungle**
8h45 CBWFT **Doug**
9h15 CBWFT **Manigances**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée au Camp des Forces Canadiennes en Bosnie-Herzégovine, par Jean-Pierre Guay, ordinariat militaire.
10h15 TV-5 **Planète musique**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **En toutes lettres**
12h05 CBWFT **La semaine verte**
13h00 CBWFT **Horizons**
TV-5 **L'heure de vérité**
14h00 CBWFT **En avant la musique!**
TV-5 **Le monde est à vous**
15h00 CBWFT **Sous la couverture**
15h30 TV-5 **Bon week-end**
16h00 CBWFT **La ruée vers l'art**
TV-5 **30 millions d'amis**
16h30 TV-5 **Journal télévisé belge**
17h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 CBWFT **Ce soir dimanche**
17h40 TV-5 **Magellan**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **De quoi j'ai l'air?**
TV-5 **7 sur 7**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Nabucco**
T-M **Championnat du monde professionnel Durasoft**
TV-5 **Ex-libris**
21h00 TV-5 **Attention magie**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h15 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h30 CBWFT **Le dimanche**
22h38 T-M **Vision mondiale**
23h00 CBWFT **Scully rencontre**
23h20 TV-5 **Journal télévisé belge**
23h25 CBWFT **En toute liberté**
23h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h38 T-M **Vision mondiale**
23h50 TV-5 **7 sur 7**
0h00 CBWFT **Ciné-club: La femme au paysage**
0h38 T-M **Fermeture**
0h50 TV-5 **Ex-libris**
1h10 CBWFT **Fin des émissions**
1h50 TV-5 **Bon week-end**
2h20 TV-5 **RFI**

FILMS

*0h00 CBWFT **La femme au paysage***
Youg. 1989. Comédie de moeurs. Nouvellement affecté dans une région reculée, un garde-forestier, peintre naïf, provoque la suspicion et la colère des villageois.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 T-M **Salut, bonjour!**
6h30 CBWFT **Il était une fois...**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 T-M **Bla bla bla**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
T-M **Top modèles**
9h30 T-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Les chatouilles du matin**
T-M **Bon appétit**
10h01 CBWFT **Pacha et les chats**
10h15 CBWFT **Pierre Martin le facteur**
TV-5 **La méthode Victor**
10h30 CBWFT **Misha**
T-M **La vie à Montréal**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
TV-5 **Gourmandises (vendredi)**
10h45 T-M **Première ligne**
TV-5 **Oxygène (lundi)**
TV-5 **Scully rencontre (mardi)**
TV-5 **Nord sud (mercredi)**
TV-5 **Feu vert (jeudi)**
TV-5 **Découverte (vendredi)**
11h00 CBWFT **Mémoire en jeu (lundi)**
CBWFT **À plein temps (mardi)**
CBWFT **Parlez-moi (mercredi)**
CBWFT **Le monde dans votre assiette (jeudi)**
CBWFT **Comment ça va? (vendredi)**
T-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 CBWFT **Les craquantes**
TV-5 **Questions pour un champion**
TV-5 **Tell quel (vendredi)**
12h00 CBWFT **Le midi**
T-M **Santa Barbara**
TV-5 **Dites-moi (lundi)**
TV-5 **Frou-frou (mardi)**
TV-5 **Téléscope (mercredi)**
TV-5 **Géopolis (jeudi)**
TV-5 **Faits divers (vendredi)**
12h30 CBWFT **Mon amour, mon amour**
12h45 TV-5 **7 jours en Afrique**
13h00 T-M **Les feux de l'amour**
TV-5 **Les brûlures de l'histoire (lundi)**
TV-5 **Bas les masques (mardi)**
TV-5 **Taratata (mercredi)**
TV-5 **Les dames de la côte (jeudi)**
TV-5 **Envoyé spécial (vendredi)**
13h30 CBWFT **Les temps modernes**
14h00 T-M **Au nom de la beauté**
TV-5 **Panorama (lundi)**
14h15 T-M **Sans plus, ni moins**
14h30 CBWFT **Pourquoi pas l'après-midi?**
TV-5 **La chance aux chansons**

Lundi 24 janvier

15h00 T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Scully rencontre**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Là tu parles!**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Drôle de vidéo**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **À nous deux!**
T-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Téléobjectif**
19h40 TV-5 **Téléobjectif**
20h00 CBWFT **À tout prix**
T-M **Les Olden**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 T-M **Benny Hill**
TV-5 **Paris surface**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Gros coeurs**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h57 T-M **Première ligne**
23h00 CBWFT **Taquinons la planète!**
23h30 CBWFT **La ruée vers l'art**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h42 T-M **Fermeture**
0h05 TV-5 **Bas les masques**
0h30 CBWFT **Fin des émissions**
1h20 TV-5 **Téléobjectif**
2h00 TV-5 **Téléobjectif**
2h20 TV-5 **RFI**

Mardi 25 janvier

15h00 T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Fais-moi peur!**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse française**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Montréal P.Q.**
T-M **Le match de la vie**
TV-5 **Temps présent**
20h00 CBWFT **Au nord du 60e**
T-M **Minisérie: Diana: sa vraie histoire**
TV-5 **Stars 90**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h40 TV-5 **Intérieur nuit**
22h57 T-M **Première ligne**
23h00 CBWFT **M'aimes-tu?**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **Découverte**
23h35 TV-5 **Revue de presse française**
23h40 TV-5 **Gros coeurs**
23h42 T-M **Fermeture**
0h20 CBWFT **Second regard**
0h50 CBWFT **Fin des émissions**
1h10 TV-5 **Temps présent**
2h10 TV-5 **RFI**

Mercredi 26 janvier

15h00 T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **L'infernale machine du Dr V**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse arabe**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **La poule aux oeufs d'or**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Cinéma du mercredi: Quand les femmes s'en mêlent**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Sous un ciel variable**
TV-5 **Géopolis**
19h45 TV-5 **7 jours en Afrique**
20h00 CBWFT **Enjeux**
TV-5 **Seulement par amour**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h40 TV-5 **Espace francophone**
23h00 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h02 T-M **Première ligne**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **La course destination monde**
TV-5 **Revue de presse arabe**
23h35 TV-5 **Seulement par amour**
23h47 T-M **Fermeture**
0h30 CBWFT **En toute liberté**
1h00 CBWFT **Fin des émissions**
1h05 TV-5 **Géopolis**
1h50 TV-5 **7 jours en Afrique**
2h05 TV-5 **RFI**

Jeudi 27 janvier

15h00 T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Mission top secret**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse africaine**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Livraison spéciale**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Ent'Cadieux**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Chop-suey**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Scoop**
T-M **La trentaine**
TV-5 **Faits divers**
20h00 CBWFT **Tous pour un**
T-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
20h30 CBWFT **Sur invitation**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h40 TV-5 **Dossiers justice**
22h57 T-M **Première ligne**
23h00 CBWFT **Les pieds dans les plats**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **Sous la couverture**
TV-5 **Revue de presse africaine**
23h35 TV-5 **Envoyé spécial**
23h42 T-M **Fermeture**
0h30 CBWFT **Cinéma: Un mois à la campagne**
1h05 TV-5 **Faits divers**
2h05 TV-5 **RFI**
2h25 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

*0h30 CBWFT **Un mois à la campagne***
Brit. 1987. Comédie dramatique. Durant l'été de 1920, deux hommes marqués par la guerre travaillent dans le village d'Ogodsby. Birkin restaure une fresque très ancienne dans l'église tandis que Moon fait des fouilles archéologiques près du cimetière.

Vendredi 28 janvier

15h00 T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **Gourmandises**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse canadienne**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Dinosaures**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Sur la côte du Pacifique**
T-M **B.L. Stryker**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les grands films: Havana**
TV-5 **Thalassa**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
20h30 CBWFT **Confrontation du match des étoiles**
T-M **Alimentaire, mon cher Watson!**
21h00 T-M **Ad lib**
21h30 TV-5 **Théâtre**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h25 CBWFT **Le point médias**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
T-M **Ciné-lune: Main basse sur la TV**
23h25 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **Cinéma: Le retour à la vie**
23h50 TV-5 **Revue de presse canadienne**
23h55 TV-5 **Bouillon de culture**
1h25 TV-5 **Thalassa**
1h30 CBWFT **Fin des émissions**
T-M **Fermeture**
2h25 TV-5 **RFI**

FILMS

*19h00 CBWFT **Havana***
É.-U. 1990. Drame sentimental. À la veille de la révolution cubaine, un joueur professionnel est mêlé de près aux événements politiques qui bouleversent le pays.

*23h00 T-M **Main basse sur la TV***
Am. 1976. Comédie satirique. Apprenant son congédiement, un animateur-vedette se met en colère sur les ondes et s'attire la sympathie du public.

*23h30 CBWFT **Le retour à la vie***
É.-U. 1988. Drame psychologique. Un brillant courtier en immeubles décide de s'inscrire dans un centre de désintoxication après s'être éveillé un matin auprès d'une jeune inconnue dans le coma.

Ici et ailleurs

Baisse de 2,6 % à l'éducation

Winnipeg - Des cris au scandale ont suivi l'annonce du ministre Clayton Manness, le 17 janvier, d'une réduction de 2,6 % du financement aux écoles publiques pour 1994-1995.

Le gouvernement invite les divisions scolaires à utiliser leurs réserves (qui s'élèvent à environ 65 millions $ pour l'ensemble de la province) pour boucler leur budget, et à réduire davantage la semaine de travail de leur personnel.

200 postes bilingues?

Winnipeg - La dimension bilingue du Manitoba a permis d'attirer de nouveaux emplois.

La firme Unitel de Toronto a conclu une entente avec AT&T Transtech Canada en vue d'ouvrir un centre de communications à Winnipeg.

Le centre, qui répondra aux besoins de télé-marketing du Service à la clientèle d'Unitel et d'autres clients, permettra de créer 200 emplois à Winnipeg dès son ouverture en mars, et 200 autres avant 1996.

Le président George Harvey a évoqué la présence d'une «main d'oeuvre bilingue de premier ordre» à Winnipeg.

Un comité pour les infrastructures

Winnipeg - Les municipalités du Manitoba pourront participer à l'identification des priorités provinciales en matière de renouvellement des infrastructures, a annoncé le ministre Eric Stefanson.

Mis sur pied pour examiner les projets qui seront financés dans le cadre de l'entente tripartite Canada-Manitoba de 204 millions $ sur deux ans, un comité consultatif regroupant les gouvernements locaux tiendra une première réunion la semaine prochaine et devra faire des recommandations dans les 30 jours.

Selon le ministre, la priorité sera accordée «aux projets qui créeront le maximum d'emplois et qui renforceront l'économie à long terme.»

ÉCONOMIE

Fontaine Electric à Saint-Boniface depuis 80 ans

L'avion a remplacé la bicyclette

Le magasin Fontaine Electric, sur le boulevard Provencher, fait partie de ces commerces dont on se demande toujours en passant devant leur vitrine: mais comment diable font-ils pour survivre?



photo: Laurent Gimenez

Georges Fontaine devant la boutique où se cache un puissant ordinateur qui assure la surveillance de plusieurs grandes institutions de Saint-Boniface

On a du mal à comprendre comment la vente occasionnelle d'une douille ou d'une prise, voire d'un radiateur, peut générer suffisamment d'argent pour employer six personnes? (1)

L'explication est pourtant simple: la vente au détail n'est que la partie visible des activités de Fontaine Electric. La plupart des employés passent plutôt la journée aux quatre coins de la ville ou de la province, à installer des systèmes électriques dans des maisons et des bâtiments.

Depuis une vingtaine d'années, le magasin s'est également spécialisé dans l'installation de systèmes d'alarme anti-feu et de systèmes de sécurité. Qui pourrait deviner que dans cette boutique anodine se cache un puissant ordinateur qui assure la surveillance de plusieurs grandes institutions de Saint-Boniface?

Lesquelles? Motus et bouche cousue. «Le secret de la longévité, c'est d'avoir de bons et fidèles clients que nous servons le mieux possible, explique l'ancien propriétaire, Georges Fontaine. Je ne suis pas sûr que ceux qui comptent sur nous pour leur sécurité seraient contents de lire leurs noms dans le journal!»

Georges représente la deuxième génération des Fontaine. Le magasin a été fondé en 1913 par son père Pierre, arrivé de France trois ans auparavant. C'était alors une toute petite cabane en bois située au même endroit qu'aujourd'hui. On peut encore voir à l'intérieur du magasin quelques planches vernissées datant de cette époque.

Durant ses 80 ans d'existence, le magasin a été déplacé à trois reprises. En revenant de la guerre en 1918 ou 19, Pierre Fontaine a eu la surprise de découvrir que son atelier n'était plus sur la Provencher, mais près de la rivière Rouge, sur la Taché! L'associé à qui il avait confié ses affaires s'était tellement mal débrouillé que la Ville avait saisi le magasin et l'avait relocalisé!

Après avoir récupéré son commerce, Pierre l'a installé pour quelque temps de l'autre côté du boulevard Provencher, plus ou moins à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Centre chiropratique Bohémier. Puis, on lui a fait traverser la rue à l'aide de chevaux et de rondins pour le replacer sur son lieu d'origine. Une photo de 1919 montre cet étonnant déménagement.

À partir de 1919, le magasin n'a plus bougé, mais il a subi plusieurs agrandissements, notamment l'adjonction d'un second étage. «Ça a tout le temps servi de maison familiale jusqu'à la mort de mon père en 1969», précise Georges.

Si Pierre Fontaine revenait sur Terre aujourd'hui, il aurait bien du mal à reconnaître son petit magasin d'électricité. Non seulement les locaux sont trois ou quatre fois plus grands, mais les activités et les conditions de travail ne sont plus du tout les mêmes.

«Quand mon père a commencé, il se rendait tous les jours à Saint-Norbert en bicyclette avec ses rouleaux de fils et ses outils, raconte Georges. Il y avait beaucoup de construction par là-bas à cette époque. Aujourd'hui, nos hommes prennent l'avion pour aller travailler dans des endroits qui ne sont pas accessibles par la route.»

Fontaine Electric travaille notamment avec plus de 400 écoles manitobaines, aussi loin que Sprague au sud ou Lynn Lake au nord. «La diversification des activités est importante, estime Georges, qui a vendu la propriété à son fils Robert il y a quelques années. Si tel ou tel secteur ne marche pas fort une année, les autres compensent.»

Laurent GIMENEZ

(1) Robert Fontaine, Madeleine Pelletier, Yvan Fouillard, Ernest Jobin, Louis Rémillard et Annette Fontaine.

L'assemblée annuelle de KAP

Les agriculteurs cherchent de nouvelles voies d'avenir

Quelques bonnes nouvelles, une quarantaine de résolutions, et des inquiétudes pour l'avenir de l'agriculture. C'est ainsi que Marcel Hacault résume l'assemblée annuelle de Keystone Agricultural Producers (KAP), qui s'est déroulée du 12 au 14 janvier à Winnipeg (1).

Au chapitre des bonnes nouvelles, le ministre manitobain de l'Agriculture, Harry Enns, a annoncé que la Loi sur la protection des pratiques agricoles était enfin promulguée. Un comité d'arbitrage devrait être nommé d'ici la fin du mois pour régler les litiges.

Les agriculteurs espèrent que cette loi, qui fixe des règles précises pour l'établissement, l'agrandissement et la gestion d'une exploitation agricole, les mettra à l'abri de l'arbitraire des municipalités.

«On demande maintenant au gouvernement d'aller plus loin pour fixer des règles au niveau des ministères, comme par exemple celui de l'Environnement», explique Marcel Hacault, membre du conseil d'administration de KAP (région de la Rouge).

Autre bonne nouvelle, également annoncée par Harry Enns: la poursuite, pour une période indéterminée, du programme RARB (assurance-récoltes), qui devait initialement se terminer en 1995. «Comme l'année à été très mauvaise, le gouvernement ne veut pas terminer le programme avec un déficit», commente Marcel Hacault.

Parmi les conférences présentées durant l'assemblée, celle consacrée aux technologies et à l'avenir de l'agriculture a particulièrement intéressé le producteur de porcs à Niverville.

«Le conférencier nous a expliqué comment on devra de plus en plus se spécialiser. Par exemple, en produisant des petites quantités de nouvelles variétés de blé pour l'industrie pharmaceutique. Il s'agit de trouver des niches.»

Le même conférencier a exhorté les agriculteurs à aller chercher de nouveaux clients à l'étranger (par exemple en Chine), et à adapter leur production aux besoins de ces clients. Marcel Hacault résume: «Il faut aller sur place et leur demander: qu'est-ce que vous voulez? On n'a plus le choix, avec le monde qui change tellement. Notre plus gros acheteur de blé, l'URSS, n'existe plus aujourd'hui!»

L'inquiétude des agriculteurs est avivée par les nouvelles règles du commerce mondial, qui demeurent encore incertaines. «Est-ce que les règles du GATT passent avant celles de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)? Les ministres nous disent que oui, et on espère qu'ils ont raison, parce que l'élimination totale des tarifs douaniers prévue dans l'ALENA est inacceptable pour nous.»

Laurent GIMENEZ

(1) Environ 150 délégués et visiteurs ont participé à l'assemblée annuelle de KAP, le principal syndicat agricole au Manitoba. Le conseil d'administration est resté inchangé à l'issue de la réunion. Ses membres sont: Alan Ranson, président, Leslie Jacobson et Duncan Broadfoot.

Propane et juments

Voici quelques-unes des résolutions adoptées lors de l'assemblée annuelle de KAP.

1) Que les fermiers puissent bénéficier de l'exemption de taxe fédérale lorsqu'ils achètent du gaz propane dans une station-service.

2) Que les propriétaires de chevaux reçoivent un remboursement supérieur aux 500 $ actuels lorsqu'un animal malade doit être abattu (les propriétaires de vaches atteintes de brucellose reçoivent entre 1 500 et 2 000 $).

3) Que les aides versées par les gouvernements aux agriculteurs soient classées comme revenu de ferme et non pas revenu de propriété, ce qui permettrait de les utiliser pour des plans de pension ou des REER.

4) Que les gouvernements fédéral et provinciaux consacrent plus d'argent à la recherche sur les maladies des céréales.

À Pine Falls, les négociations avancent au moulin

Bientôt l'autorisation de continuer?

L'usine de pâte et papier de Pine Falls pourrait bientôt obtenir d'Environnement Canada une autorisation transitoire pour maintenir ses activités jusqu'au 31 décembre 1995, cette période devant lui permettre de se conformer aux nouvelles normes environnementales.

Le Ministère a conduit une étude concluant que les dommages causés à l'environnement par l'usine d'ici à la fin décembre 1995 seraient négligeables. Le public est invité à réagir avant que l'autorisation ne soit donnée.

«Tous les moulins au Canada ont dû faire une demande pour obtenir une autorisation provisoire de fonctionner, pendant qu'ils effectuaient les changements nécessaires pour respecter les nouvelles normes», explique le directeur de l'usine d'Abitibi Price à Pine Falls, Fernand Pitre.

«Notre usine est la seule d'Abitibi Price à ne pas l'avoir obtenu encore, parce que nous essayons de racheter le moulin. Il faut dépenser entre 20 et 30 millions $ pour faire les changements, et avant que ce soit fait, on veut savoir qui sera le propriétaire du moulin.»

Fernand Pitre souligne que les négociations vont bon train en ce moment, et qu'elles pourraient être conclues «d'ici un mois ou deux».

Les employés et les cadres de l'usine en négocient l'achat avec Abitibi Price depuis maintenant trois ans. «C'est long! lance Fernand Pitre. Mais il est possible que nous obtenions une aide financière du gouvernement provincial, ce qui fait avancer les choses.»

Il est prévu que les 470 employés seraient propriétaires à 65 % de l'usine, le reste étant détenu par des investisseurs divers.

«Une fois les négociations terminées, nous ne devrions pas avoir de problèmes pour faire les modifications nécessaires», estime le directeur.

«Nous aurons aussi un autre défi: produire du papier recyclé à 40 %. Presque tous les états américains imposent à l'industrie de produire du papier contenant 40 % de matières recyclées à partir de 1995. Si nous voulons que les Américains continuent à acheter notre papier, nous devons nous plier à ces exigences.»

Sylviane LANTHIER

SAINT-CLAUDE

900 000 $ pour le traitement de l'eau

Les gouvernements fédéral, provincial et le Village de Saint-Claude se partageront la facture des 900 000 $ qui serviront à améliorer le système de traitement des eaux usées, pour qu'il réponde aux nouvelles normes environnementales du gouvernement provincial.

Les eaux usées sont en ce moment acheminées vers une lagune qui date de 30 ans, et qui laisse échapper de l'eau et du sel dans le sol, risquant d'endommager les terres agricoles.

La secrétaire-trésorière Simone Dupasquier explique que le projet comprend plusieurs volets. «Il faut rendre la lagune imperméable, trouver un moyen d'éliminer le sel dans l'eau, envoyer l'eau traitée vers une rivière. En ce moment, elle se déverse dans des fossés. Il faut aussi apporter des améliorations au système d'aération de l'eau.»

Ces travaux devraient être complétés d'ici 1996 ou 1997.

LA BROQUERIE

Un nouveau bureau municipal en 1995?

La Municipalité rurale de La Broquerie espère se faire construire un nouvel édifice d'une valeur de 500 000 $ dans le cadre du Programme national de l'insfrastructure mis de l'avant par le gouvernement libéral pour 1994-1995.

Les conseilllers ont demandé, lors de la réunion du 11 janvier, que leur demande d'aide pour trois projets soit acheminée via l'Association des municipalités.

«Le plus gros, selon le secrétaire-trésorier Laurent Tétrault, c'est pour des nouveaux bureaux. On construirait pas seulement pour nos besoins, mais aussi pour avoir des locaux à louer. On espère aussi faire venir ici des bureaux gouvernementaux dans le cadre de la décentralisation.»

Les locaux actuels de La Broquerie comptent moins de 700 pieds carrés. «Ce n'est pas adéquat, propose Laurent Tétrault, il n'y a pas de salle de conseil, la voûte est trop petite et le bureau n'est pas privé.»

Le projet de construction, évalué à 500 000 $, est prévu pour 1995. Deux autres projets sont en lice pour 1994: la construction d'égouts pour une nouvelle subdivision au village et pour un projet de développement le long de la route 52 vers l'ouest (30 000 $); et la reconstruction complète de la rue Savard (50 000 $).

Le conseil municipal a également examiné les chiffres préliminaires du rapport financier de 1993. La Broquerie pourrait avoir terminé l'année avec un déficit de moins de 10 000 $. Le rapport final sera présenté à la réunion du 8 février.

J.-P. D.





CONCOURS Identifiez nos

Gens d'affaires

À GAGNER: 1 500 $
en bons d'achat chez n'importe quel commerçant participant *(15 prix de 100 $ chacun)*

Règles à suivre

Le concours consiste à identifier correctement les quinze personnes apparaissant sur les photos numérotées de 1 à 15. Il faut mettre le numéro de photo de chaque individu dans la case correspondant à son nom. Tous les noms des gens d'affaires à identifier se trouvent dans le coupon de participation au bas de la page.

Une photo sera identifiée à chaque semaine dans un reportage qui sera publié dans la page du concours.

Le concours prend fin le 27 avril 1994 à midi, heure à laquelle le tirage aura lieu. Tous les coupons de participation doivent nous être parvenus avant cette date et heure à l'adresse suivante:
Concours Identifiez nos gens d'affaires,
LA LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, Mb, R2H 3B4.
Les gagnants et gagnantes seront choisis au hasard parmi toutes les bonnes réponses tirées. Pour gagner, il faut avoir les 15 bonnes réponses.

Les noms des gagnants et les réponses seront publiés dans La Liberté du 29 avril 1994. **Les prix à gagner sont 15 bons d'achat de 100 $** chacun chez n'importe quel commerçant participant au concours, sauf la Caisse populaire de Saint-Boniface qui n'acceptera aucun coupon d'achat. Aucune substitution en argent. Il faut être âgé de 18 ans et plus pour participer au concours.

Un seul coupon par enveloppe. Aucune enveloppe ne sera ouverte avant le tirage au sort. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Les employé.e.s de La Liberté et les membres de leur famille ne sont pas éligibles au concours.

Tous les détails du concours sont disponibles à La Liberté, en français seulement.










1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

COUPON DE PARTICIPATION

☐ CLAUDE FOREST Assurances Forest Ltée 237-8434	☐ CLAUDE FIOLA Dominion Window & Door Ltd 334-4301	☐ CYRIL PARENT et PHILIPPE DUPAS Appeal Graphics 989-5252
☐ CHARLES BRUNET Monuments Brunet 233-7864	☐ DENIS J. MARCOUX Salon mortuaire Desjardins 233-4949	☐ ROLAND BOILY Bathub King 237-5267
☐ RAYMOND SIMARD Simaco Construction 237-4798	☐ RICHARD BOYER The Winnipeg Sun 694-2022	☐ CLÉMENT PERREAULT Le Club La Vérendrye 233-8997
☐ DONALD SMITH Caisse populaire de St-Boniface 237-8874	☐ LOUISE MARION-GRANT Le Sportex 235-4407	☐ GILLES CHAPUT BDO Dunwoody Ward Mallette 233-8593
☐ PETER ARNOLD Arnold Computers 235-1329	☐ ROSANNE MARCOUX Bonifax Info-centre 231-2664	☐ GILBERT TEFFAINE Société Radio-Canada 788-3141 (télé)

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
Ville: ____________ Code postal: ____________
Âge: ____________ Tél.: ____________

Conservez ce coupon durant les semaines de la promotion et identifiez nos commerçants chaque semaine.

CULTUREL

«Toasté des deux bords» du 21 au 29 janvier

«Se guérir d'être minoritaire en riant»

Qui au Manitoba français ne connaît pas encore Irénée Fourré-Partout? Le Cercle Molière présente l'occasion rêvée de la rencontrer du 21 au 29 janvier.



La distribution de Toasté des deux bords au grand complet.

photo: Hubert Pantel

«Irénée, qui se voit comme une recherchiste de la nature humaine, présente sa thèse sur le fait d'être minoritaire avec un spectacle musical», souligne l'auteure de ***Toasté des deux bords***, Janine Tougas.

Les 15 numéros musicaux de *Toasté des deux bords* touchent divers sujets souvent avec humour, mais aussi avec une honnêteté parfois dure à prendre sur la disparition de nos villages, les mariages mixtes, la relation avec le Québec, le rôle de l'Église, la culture subventionnée, bref, sur toute une série d'attitudes des francophones vis-à-vis leur état de minoritaire.

Le spectacle, à l'image d'Irénée, a des éléments d'Hollywood, de Las Vegas et de concert de Noël dans une salle paroissiale. «En créant l'atmosphère, on a gardé en tête qu'il y avait un danger de rendre ça trop beau pour le personnage d'Irénée, indique la metteure en scène, Elaine Tougas, la soeur de Janine. Le décor, les couleurs, les costumes ont été choisis dans nos têtes par Irénée.»

«Elle rend le mauvais goût de mise!, ajoute Janine Tougas. Elle est toute excitée parce qu'elle change quatre fois de costume! Le spectacle est très différent de ce que le Cercle Molière a l'habitude de présenter. Mais Roland (Mahé) et la gang ont été très respectueux. Ils ont compris que le spectacle semble être né de l'esprit d'une personne. Ils nous ont aidé à rejoindre le bon niveau de quétainerie élégante!»

«Je décrirais Irénée comme une femme d'un certain âge qui a gardé les goûts d'un enfant de cinq ans, signale Elaine Tougas. Elle se maquille et s'habille comme on le faisait en jouant à cinq ans.»

«C'est le charme du clown, pense Janine Tougas. Elle est adulte, mais elle a gardé une façon unique et inattendue de dire les choses.» On note une ressemblance avec le bouffon médiéval, qui avait le rôle de faire réfléchir les gens et de donner un autre angle.

«Surtout, je pense que le spectacle réussit à nous valoriser, ajoute Janine Tougas. Ce n'est jamais d'une position d'impuissance qu'on arrive à trouver des solutions. Parce qu'on rit, on relaxe et on peut se regarder et dire, c'est vrai, on est drôles. Le rire est une chose très bonne poour la guérison. *Toasté des deux bords* essaie peut-être de nous amener à se guérir d'être minoritaire en riant!»

Les quelque 500 personnes qui ont vu le spectacle quand il a été présenté l'an dernier peuvent le revoir sans crainte de s'ennuyer. La version présentée au Cercle Molière comporte plusieurs modifications, et pas seulement les costumes d'Irénée! (1)

Au niveau du contenu, un bloc de 15 minutes a été transformé pour montrer l'influence américaine des années 40 aux années 90, en partant de Fred Astaire et Ginger Rogers jusqu'aux rappers d'aujourd'hui, sans oublier par Sonny et Cher!

Du côté technique, le spectacle est donné dans la salle Pauline-Boutal, qui offre des possibilités techniques beaucoup plus grandes que les autres salles. «Avant, on avait une équipe technique professionnelle mais on ne pouvait pas jouer avec les effets à cause du matériel limité et de la salle, lance Elaine Tougas. C'est plus intime aussi. Les danseurs et les chanteurs sont à quelques pieds.»

«On a plus de temps aussi. Ça fait cinq fois qu'on présente le spectacle (ACREF, CNPF, FCFAC, FJCJ et SFM), mais toujours dans les mêmes conditions, souligne l'auteure Janine Tougas. On se sent gâtés; c'est l'fun de finir comme ça.»

Karine BEAUDETTE

(1) La distribution est presque inchangée, comprenant des chanteurs et musiciens Roger Fournier, Jeannette Gosselin, Michelline Lamontagne, Jean-Paul Lemoine, Marie-Claude McDonald (qui remplace Monique LaCoste) et Claude Mousseau, et des danseurs Alice Bérubé, Jean-Paul Cloutier, Dianne Johnson, Ian Kirk, Guy Noël et Johanne Noël. Et évidemment Irénée Fourré-Partout, alias Janine Tougas.

L'année 1994 aux Éditions du Blé

La Grotte de Jean-Pierre Dubé

Un premier roman de Jean-Pierre Dubé figure parmi les quatre titres qui seront publiés par les Éditions du Blé en 1994, alors que la maison d'édition célèbre ses 20 ans.

«Nous avons dans les mains un texte d'une grande qualité, pour lequel nous aurons un public-cible», mentionne le directeur littéraire Lionel Dorge en parlant du roman de Jean-Pierre Dubé, intitulé La Grotte.

Qualifié de «récit intrigant» contenant un «fil conducteur passionnant», et de «récit construit de façon originale autour d'un meurtre qui est la péripétie centrale», La Grotte ne se présente pas comme un roman policier.

«Il s'agit d'un drame psychologique, explique l'auteur et rédacteur en chef de La Liberté. C'est un livre qui parle de la trahison entre les générations et donc des relations père-fils et père-filles, autant au niveau spirituel que psychologique.»



photo: Hubert Pantel

Jean-Pierre Dubé: un premier roman publié à l'automne.

Jean-Pierre Dubé avait obtenu en 1992 une bourse du Conseil des arts du Manitoba, ce qui lui a permis de terminer ce premier roman, dont la rédaction a duré un an.

«Je suis très satisfait, commente-t-il. J'ai hâte que ce soit publié parce que j'ai hâte de continuer, de pouvoir fermer ce chapitre et d'en ouvrir un autre.»

Outre La Grotte - qui pourrait être publié dans la Collection Rouge, qui «explore les nouveaux talents dont les oeuvres sortent des sentiers battus» - Les Blés publieront un recueil de poésie de Charles LeBlanc, le 2e tome de l'Histoire de Saint-Boniface de Lucien Chaput et un conte pour enfants.

Il est aussi question de réimprimer Louison Sansregret, un conte de Marius Benoît publié en 1976 et épuisé depuis longtemps.

Sylviane LANTHIER

Clin d'oeil



Le Sexe des étoiles

Les étoiles semblent être placées en faveur de ceux qui auraient manqué le film le plus populaire de Cinémental. ***Le Sexe des étoiles*** est à l'affiche de la Cinémathèque du 21 au 27 janvier à 19 h 30 et à 21 h 30 (précédé du court métrage ***The Piano Lesson*** de Carole O'Brien). Présenté en version originale avec sous-titres en anglais.

Le film de Paule Baillargeon met en scène une adolescente qui s'habitue difficilement à l'idée que son père a changé de sexe. Pour s'évader, Camille (Marianne Mercier) observe les étoiles avec son télescope. Son ami Lucky (Tobie Pelletier) l'aide à redescendre sur terre.

Pierre Mercier, qui joue à la fois un père et une mère dans le personnage de Marie-Pierre, laisse transparaître l'ambiguïté d'un transsexuel. Un beau film, émouvant par moments. Pas étonnant que le film ait récolté la Gerbe d'or (prix du public) de Cinémental. Et pas étonnant non plus que la Cinémathèque l'ait repris (que c'est commode d'avoir un festival de films francophones pour faire sa programmation!).



Encore dans le monde des étoiles, le planétarium du Manitoba (190, av. Rupert) vous propose de contempler un ciel étoilé à l'abri du froid et des intempéries. Le planétarium recrée le ciel actuel du Manitoba et explique ce qui s'y passe. Le programme ***Skywatch*** est offert une fois par mois pour donner aux intéressés la chance d'observer les changements saisonniers. À vous d'essayer ensuite avec votre télescope. Le jeudi 20 janvier à 20 h, puis le vendredi 4 février à 19 h.

◆◆◆

Un autre genre d'étoile, maintenant: Roch Voisine. La vedette néo-brunswickoise connaît un succès énorme du côté anglais. Lancé en novembre dernier, son album ***I'll always be there***, qui s'écoute très bien d'ailleurs, approche rapidement le million d'exemplaires vendus au Canada seulement.

Le réseau anglais de Radio-Canada a tourné une émission sur le phénomène Roch Voisine. Elle sera diffusée le 30 janvier à 20 h. Il chantera entre autres *I'll always be there*, co-écrite avec David Foster, et *Am I wrong?* dont la musique est d'André Gagnon.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Patti & The Harmonies*** le 21 janvier; ***Steve Hamilton Band*** au Mârdi Jazz le 25 janvier; et ***En éclosion*** le 29 janvier. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ La mezzo-soprane franco-manitobaine ***Joanne Mercier*** fait partie d'un concert du Winnipeg Musci Competition Festival le 23 janvier. Au Canadian Mennonite Bible College à 14 h 30. Billets: au bureau du Festival (local 206 à 180, av. Market), à la porte ou en appelant le 947-0184.

✓ Le MusikBarock Ensemble met en vedette son directeur, ***Eric Lussier***, le 23 janvier à 20 h. Le claveciniste interprétera des pièces de traditions espagnole et française (Soler, Rameau, Scarlatti, Duphly, entre autres). À l'église Bethel Mennonite (870, rue Carter). Billets: 488-2662 ou à la porte.

✓ L'Orchestre de chambre du Manitoba accueille ***le bariton Russell Braun*** pour son prochain concert le 25 janvier. Au programme: des oeuvres de Mozart, de Schubert et Reger, de Finzi, de Pat Carrabré et de Hindemith. À l'église Westminster (745, rue Westminster) à 20 h. Billets: 783-7377.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Israel in Egypt*** (oratorio de Handel) le 22 janvier à 20 h et le 23 janvier à 14 h 30; et huit concerts dans le cadre du ***New Music Festival*** du 28 janvier au 5 février. À la salle du Centenaire. Billets: 949-3999.

THÉÂTRE

✓ La compagnie de théâtre alternatif Primus présente son nouveau spectacle ***The Night Room*** au Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial) du 25 au 29 janvier. Pour heures et billets: 943-9815.

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Le Festival, un journal de voyage***. L'exposition met en vedette des objets et des photos accumulés pendant les derniers 24 Festivals du Voyageur. Aussi en vedette, le concours de photo. Jusqu'au 20 février.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose d***es promenades à chiens attelés*** dans les sentiers du Centre de 12 h 30 à 16 h le 23 janvier et de ***la pêche sur glace*** en famille le même jour de 12 h à 16 h. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Musée des enfants (109, rue Pacific) commence sa série des bricolages et activités les plus populaires des années passées. Les 22 et 23 janvier: ***les bulles***. Pour les préscolaires: ***Qui suis-je?*** de 13 h à 14 h le 24 janvier. Il y a des services en français en tout temps. Renseignements: 949-0109.

ATELIERS

✓ Le secteur de l'éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface offre une session d'information pour les aînés intitulée ***Vivre avec le deuil***, présentée par Claudette Savard du Service de la pastorale de l'Hôpital de Saint-Boniface. Le jeudi 27 janvier à 19 h 30. Entrée: 3 $.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Le jeu du clavecin

Quel est le nom de l'orchestre dirigé par Éric Lussier?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté le vendredi 21 janvier à 14 h précises au 237-4823. La première bonne réponse donnera droit à une paire de billets gratuits.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Une veillée du bon vieux temps!

Le Comité culturel de Sainte-Rose-du-Lac tiendra une veillée du bon vieux temps le samedi 22 janvier prochain, à compter de 17 h 30, au Centre communautaire local.

C'est surtout au temps des Fêtes que ces soirées se multipliaient, expliquent les organisateurs, mais on a choisi une date qui ne serait pas en conflit avec les autres activités de cette période de l'année.

Après le vin apéritif (une boisson non alcoolisée sera également disponible), le repas servi à 18 h comprendra la soupe aux pois, la tourtière, le pâté de foie et la tarte au sucre.

L'animation de la soirée de danse, de chants et de contes qui suivra mettra en vedette les frères Réjean et Christian LaRoche (Lui et Lui), de Saint-Boniface, et une troupe de théâtre de Saint-Laurent qui présentera «La pneumonie de Paul-Émile».

Il y aura aussi un numéro spécial de «Madeleine», la Sagouine de Sainte-Rose-du-Lac (Germaine Jacob).

Pour d'autres détails, contacter Sr Thérèse Cloutier (447-2131 ou 447-2142) ou Rosemarie Péloquin (447-2243).

Le coin du Cercle



Toasté des deux bords (1994)

Drôles. Ridicules. Grotesques. Devant le miroir.

On est tous là à courir nos réunions, à se mettre dans la rue pour acheter des livres, à faire du millage pour apprendre notre culture et à se battre pour un drapeau inconnu. C'est sérieux. Et puis il y a Janine Tougas.

La spécialiste du grotesque des minoritaires nous trouve drôles. Et elle aime nous montrer dans notre quotidien le plus quétaine, avec notre verbiage déphasé et nos causes impossibles.

Après avoir le diplôme en théâtre et les beaux arts au Collège Connecticut, après avoir vu la France, l'Allemagne, la Belgique, la Tchécoslovaquie, Janine Tougas regarde le Manitoba français. Et elle éclate. Elle le trouve assez ridicule pour lui consacrer toute une pièce, Toasté des deux bords.

La satire du milieu franco-manitobain l'inspire tellement qu'elle improvisera chaque soir de la présentation.

Et le Cercle Molière lui fait confiance. Car le ridicule ne tue pas. Il informe, il enseigne, il fait rire et pleurer.

Il fait guérir. Surtout, il fait avancer.



Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province du 21 au 27 janvier

Le vendredi 21 janvier

Transcona

Festival du Voyageur
Exposition Festival
Info: 237–7692

Le samedi 22 janvier

Somerset

21 h 00
Chevaliers de Colomb
Danse avec Prairie Fire

Le lundi 24 janvier

Saint-Claude

Caisse populaire
Assemblée annuelle
Info: 749–2101

Saint-Malo

20 h 00
Caisse populaire
Assemblée annuelle
Info: 347-5533

Le mercredi 26 janvier

Somerset

14 h 00
Coordonnatrice des activités
Polka Dots Band

Le jeudi 27 janvier

Saint-Malo

20 h 00
Garderie des Bambins
Assemblée annuelle
Info: 347–5691

Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au ***233–2556*** *ou* ***1–800–665–4443.***

En bref

Ligue Hanover-Taché

(classement au 18 janvier)

Division nord

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	16	2	0	32
Sainte-Anne	13	7	0	26
Steinbach	12	7	2	26
Niverville	11	8	0	22
Landmark	2	17	0	4

Division sud

	G	P	N	Pts
Saint-Jean	9	6	1	19
La Broquerie	9	8	1	19
Saint-Pierre	[illegible]	12	0	12
Grunthal	3	14	0	6

Les matchs de la semaine.

Le vendredi 14 janvier

Île-des-Chênes 7
Saint-Pierre 4

Le samedi 15 janvier

Steinbach 7
Grunthal 3

Niverville 9
La Broquerie 6

Saint-Jean 7
Saint-Pierre 4

Sainte-Anne 9
Landmark 3

Le lundi17 janvier

Saint-Jean 5
Grunthal 2

Steinbach 7
Saint-Pierre 0

SPORT

Colin Cloutier des Wheatkings se dirige vers la Ligue nationale

«Frapper beaucoup et me battre de temps en temps»

Avec seulement sept matchs sous sa ceinture cette saison, Colin Cloutier des Wheatkings de Brandon a dû regarder deux fois lorsque les journaux l'ont classé 19e en Amérique du Nord pour le repêchage de la Ligue nationale de hockey (LNH).

«J'étais vraiment surpris de même voir mon nom là. On m'avait dit qu'il fallait que je joue 12 rencontres juste pour être classé. C'est quelque chose de très positif pour moi. En jouant, je peux seulement faire monter mon classement.»

Les qualités physiques de Cloutier sont faciles à identifier. Le natif de Saint-Adolphe, élevé à Southdale, fait 6 pied, 4 pouces et 220 livres.

«L'année passée, j'ai vraiment dû me faire de la place en me battant beaucoup. Avec ma taille, j'avais bien du monde qui voulait m'essayer. Même si j'ai juste 17 ans, je dois devenir un leader à Brandon. C'est ma deuxième saison, et on s'attend à beaucoup de moi.»

Le centre de 17 ans a raté les 39 premiers matchs à cause d'une blessure sérieuse au poignet. Cloutier s'est cassé un os qui ne reçoit pas de sang et donc guérit beaucoup plus lentement. De nombreuses personnes suivent attentivement sa réhabilitation. Une blessure de ce genre peut ralentir de façon dramatique le progrès d'un jeune joueur.



La carte de hockey de Colin Cloutier.

Lors du troisième match après son retour, Cloutier s'est mérité une suspension de trois matchs pour avoir quitté la boîte des pénalités, ou, en passant, il passe pas mal de temps.

«C'est frustrant maintenant. Je joue avec un plâtre sur ma main alors je ne peux pas jouer mon jeu... robuste, frapper beaucoup et me battre de temps en temps. Avec mon classement pour le repêchage, il faut que je joue à ce niveau-là.»

Les dépisteurs de la LNH se présentent nombreux aux matchs des Wheatkings de Brandon cette saison. Les Wheaties comptent pas moins de cinq des 50 meilleurs espoirs en Amérique du Nord.

Dans le cas de Cloutier, les dépisteurs ne veulent pas justifier son 19e rang. Plusieurs d'entre eux l'ont vu pour la première fois la fin de semaine dernière. Ils se posent encore beaucoup de questions à son sujet.

Cloutier évolue au centre avec Brandon, mais déjà certains dépisteurs le voient à l'aile comme professionnel.

«Moi, je préférerais rester au centre. Je ne suis pas un marqueur mais je crois que je suis capable d'être un bon faiseur de jeu. On ne va pas me prendre pour Mario Lemieux ou Wayne Gretsky. Mon jeu sera toujours un jeu physique, jouer l'homme et cogner dur.»

André BRIN

Rectificatif

Contrairement à ce qui a été indiqué dans la légende d'une photo d'un tapis mural exposé à la Cathédrale de Saint-Boniface, dans La Liberté du 7 au 13 janvier 1994, l'artiste Thérèse Aubin a non seulement réalisé le dessin, mais aussi fourni le concept de l'oeuvre et dirigé les travaux d'une quinzaine de personnes. Nos excuses.

Est contre Ouest au hockey senior

Une victoire morale pour la Hanover-Taché?

Ce n'est certainement pas le suspens qui a manqué cette année au match des étoiles entre la Ligue Sud-Est et la Ligue Hanover-Taché, qui s'est déroulé le 16 janvier à Landmark.

Avec un retard de deux buts, la Ligue Sud-Est a retiré son gardien de but et Greg Waldvogel de Portage a trouvé le fond du filet deux fois en 23 secondes pour créer l'égalité à 6-6 après le temps réglementaire de 60 minutes.

En lancers de pénalité, c'est la Ligue Sud-Est qui a eu le dessus 4-3, pour assurer sa 4e victoire consécutive dans cette rencontre annuelle.

«On n'aurait pas dû la perdre, celle-là,» note Ron St-Hilaire de La Broquerie, l'entraîneur de la Hanover-Taché.

«Marquer deux fois comme ça, c'est vraiment rare alors il faut leur donner crédit. Je pense quand même qu'on a prouvé quelque chose. La Ligue Hanover-Taché est aussi bonne que celle du Sud-Est. Il y a pas grand-chose qui nous séparait aujourd'hui.»

Denis Marcon, défenseur de Notre-Dame-de-Lourde, est d'accord.

«Ils étaient plus vite que par les années passées. Il y avait une couple de joueurs qui manquaient des deux côtés, alors c'était vraiment égal.

«C'était vraiment le fun. Tu pouvais voir que les deux équipes ne voulaient pas perdre. Il y avait beaucoup d'esprit sur notre banc à la fin du match.»

A.B.



photo: Jean-Pierre Dubé

Un match très serré à Landmark.

Nécrologies



Denise Morrish (née Guyot) 1918–1994

À l'hôpital de Saint-Boniface, le 12 janvier 1994 est décédée Denise Morrish du 240, rue Hamel, Saint-Boniface.

Elle rejoint dans l'espérance d'une joie éternelle, son père Adolphe Guyot, sa mère née Olympe Gauthier et ses deux frères Gilles et Paul Guyot.

Elle laisse pour chérir sa mémoire son cher époux William C. (Bill) Morrish, son fils David de Corner Brook, Terre-Neuve, sa fille Margot de Winnipeg, trois petits-enfants qu'elle chérissait, Ian et leur mère Irène d'Edmonton, Aaron et Andrena de Corner Brook; trois soeurs: Simone Goyette de New Westminster, C.-B., Léonie Guyot et Monique Guyot de Saint-Boniface, un frère Benoit et son épouse Jeanne, tous de Saint-Boniface, un beau-frère Clarence Morrish de Le Pas; trois belles-soeurs, May Jackson d'Edmonton, Odette Guyot et Ena Guyot de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces.

Denise Morrish, née à Saint-Boniface, y passa toute sa jeunesse. En 1952 elle épousa William C. (Bill) Morrish et vécut 16 ans à Le Pas où son mari occupait une position au ministère des Affaires municipales de la province du Manitoba. Elle prit une part active aux activités culturelles et musicales de ce milieu où elle a laissé de bons amis et de bons souvenirs.

En 1968, elle revint avec sa famille vivre à Saint-Boniface sa ville natale où ses enfants terminèrent leurs études secondaires à l'école Louis-Riel.

Sa disparition sera regrettée en raison des grandes qualités humaines qui la rendaient si attachante. On sentira longtemps le vide qu'elle laisse partout où elle a vécu.

La présence et le dévouement de sa famille qui l'a assistée durant sa longue maladie ont adouci ses derniers moments et ont été pour Denise les dernières joies de la terre.

Les prières ont eu lieu au Salon mortuaire Desjardins, le dimanche 16 janvier à 15 h.

La messe de la Résurrection a été célébrée le lundi 17 janvier à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface avec Mgr Albert Fréchette comme célébrant.

La chorale était sous la direction de Gilles Landry et soeur Noëlla Raymond touchait l'orgue.

L'inhumation a eu lieu aux Green Acres Memorial Gardens.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Les parents et amis qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des recherche ou à l'Unité des soins palliatifs à l'hôpital de Saint-Boniface.

«Le Seigneur te garde tout mal, Il garde ton âme. Il te garde au départ, au retour dès lors et à jamais.» Ps. 120.

Remerciements

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de Denise Morrish remercie toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin et les prie de croire à l'expression de sa sincère reconnaissance.

Blandine Bédard

C'est avec regret que nous, la famille, annonçons le décès de notre chère soeur Blandine le 14 janvier 1994 à l'Hôpital Bethesda de Steinbach, Manitoba.

Blandine est née à Saint-Pierre, Manitoba le 19 septembre 1915. Blandine est entrée aux repos éternel à l'âge de 78 ans.

Soeur bien aimé de Josaphat de Winnipeg, Arsène de La Broquerie, Noé et Hélène de La Broquerie, Angeline Grimard de Saint-Boniface, Louise Prystayko et Mike de Winnipeg, Elise Gueret et Ignace de La Broquerie, Marie Hughes et Ralph de Caroline du Nord, É.-U., belle-soeur Marie Bédard de Winnipeg et plusieurs neveux et nièces.

Elle a été prédécédée par sa mère Léopoldine Côté, son père Hector Bédard; cinq frères Elie «Bill», Alcibiade «Bine», Arcade, Henri et Léon; deux belles-soeurs; Alice et Flavie.

Blandine a pendant plusieurs années travaillé à l'hospice Taché de Saint-Boniface, au sanatorium de Saint-Vital, à l'hôpital de Saint-Pierre et au presbytère de Saint-Pierre.

Par la suite elle s'est retirée au Chalet à La Broquerie en 1986 ou elle a passé les dernières années à se dévouer à faire différentes choses pour passer le temps.

Service funéraire à l'église Saint-Joachim de La Broquerie. Messe solennelle de requiem le 19 janvier 1994 à 14 h 30. Célébrant l'abbé R. Campeau.

L'inhumation se fera au cimetière de La Broquerie. Les porteurs étaient six nièces.

Arrangements par la chapelle Loewen de Steinbach.

Ô bon Jésus, donnez-lui le repos éternel. Au revoir Blandine.



Annie Desautels (née Girard)

Après une longue vie exemplaire remplie de don de soi et de charité chrétienne est décédée Annie Desautels, âgée de 96 ans, pionnière de Sainte-Anne-des-Chênes.

Elle laisse dans le deuil six filles, Léontine (Dennis) Kenny, Gertrude (André) Arbez, Raymonde (Daniel), Pintkowsky, Eveline (Guy) Bérubé, Lucille (Luc) Gisiger, Huguette (André) Simard; quatre fils, père Maurice o.m.i., Raymond (Antoinette) Edouard et père Alfred c.s.s.r. Elle laisse aussi deux soeurs, Jeanne Champagne (Villa Youville) et Flora Girard (Saint-Boniface); deux belles-soeurs, Thérèse et Rose Desautels (Régina); un gendre Léopold Grégoire ainsi qu'un beau-frère Robert Arbez.

Lui survivent 33 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants. Elle fut précédée par son époux Antoine le 9 juin 1943, sa fille aînée Thérèse Grégoire le 7 janvier 1980; sa belle fille June (Baker) Desautels le 18 mars 1983; un petit-fils Donald Kenny le 16 novembre 1991; ses parents; deux soeurs, Elie-Anne (Arbez) et soeur Stella (m.o.), un frère père Albert Girard o.m.i. et de nombreux beaux-frères et belles-soeurs.

Mme Annie Desautels est née le 26 septembre 1897 à Sainte-Anne-des-Chênes. Elle fut très active au sein de la vie paroissiale et communautaire. Après la mort subite de son mari elle continua la lourde tâche de gérer un magasin général; elle assuma ensuite la charge de gérante dévouée de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes et y demeura pendant 15 années.

À la suite d'une longue vie de labeur elle finit par voir son rêve se réaliser; l'ouverture de la Villa Youville. Avec sa mort se termine la lignée des premiers résidents de ce foyer qu'elle appelait son «Paradis sur terre».

Sa simplicité, sa compréhension, son beau sourire et sa bonne humeur ont su gagner le coeur de tout le monde.

De belles prières appropriées furent récitées au Salon mortuaire Desjardins par l'abbé Bernard Bélanger (cousin de la famille). La messe de la Résurrection fut célébrée en l'église de Sainte-Anne-des-Chênes le mercredi 29 décembre.

Remerciement spécial aux célébrant son excellence Mgr Antoine Hacault; père Réal Gingras pour ses touchantes paroles; père Alfred Desautels (Big Cove, N.-B.); ses confrères pères Jean-Claude Nadeau, Victor Simard (Sainte-Anne de Beaupré) et Daniel Lavoie (Ottawa). Merci aussi aux Pères Oblats: E. Pelletier, J.-P. Isabelle, A. Lacelle, L. Dumont, P.-E. Cloutier, D. Kerbrat, H. Delisle, Isaïe Blanchette (Kenora); aux frères J.-P. Cormier, A. Gervais et R. Des Chênes.

Merci aux lecteurs et aux porteurs, tous petits-fils de la défunte; aux servants de messe, à la chorale et organiste. Un merci très sincère à Guy Champagne pour ses paroles éloquentes en mémoire de notre chère maman.

Un grand merci pour tout geste et témoignages de sympathies (cartes de condoléances, fleurs, dons à la Villa). Merci à Philippe Lavack, Claude Lavack et Denis Marcoux du Salon mortuaire Desjardins.

La famille Desautels tient à remercier sincèrement les médecins de Sainte-Anne-des-Chênes. Un merci bien spécial au personnel de la Villa Youville pour les excellents soins donnés à notre chère maman.

Des dons offerts à la Villa Youville en sa mémoire seraient très appréciés.

«Il y a une foule de choses heureuses que Dieu peut donner deux fois, mais il ne nous donne qu'une Maman.»

Ida LaRivière (née Provost)

Paisiblement, le 19 décembre 1993, au Foyer Valade à l'âge de 88 ans est décédée Ida Provost, veuve de Louis A.C. LaRivière, de Saint-Boniface.

Prédécédée par son mari Louis en 1986, elle laisse dans le deuil son fils Jacques (Louise Radakir) d'Ottawa, sa fille Suzanne (Pierre Pelletier) de Saint-Boniface, sept petits-enfants, trois arrière-petits-enfants, six belles-soeurs, deux beaux-frères, et plusieurs neveux et nièces.

Née à Saint-Albert en Alberta, elle vécut plusieurs années en Ontario et au Québec avant de s'installer au Manitoba où elle s'est mariée en 1932. On se souviendra d'elle pour sa sérénité, sa générosité et, entre autres choses, son dévouement pendant plus de 30 ans comme bénévole à l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Le service a eu lieu le mercredi 22 décembre à 10 h 30 en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, 289, rue Dussault, Saint-Boniface. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

Les amis qui le désirent pourront exprimer leur sympathie en offrant un don au Foyer Valade - Activités, 450, chemin River, Winnipeg, R2M 5M4.

La direction des funérailles de Mme Ida LaRivière a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Sculptures sur neige et Sentier d'hiver

Du vieux et du neuf au 25e Festival

Pour son 25e, le Festival du Voyageur ramène une tradition de sculpture sur neige qui date des premières années: «Les gens sont invités à construire une sculpture dans leur cour», explique le responsable des sculptures, David McNair.

Les intéressés doivent indiquer leur intention de participer au Festival du Voyageur au plus tard le 5 février, jour du jugement des sculptures. Les seuls critères sont d'utiliser de la neige et de la glace et de respecter le thème «L'esprit du Nor'Wester - 25e Festival du Voyageur».

À part le concours résidentiel, le Festival du Voyageur accueille le Symposium international et le Concours de sculptures au parc du Voyageur.

«On veut placer un maximum de 30 blocs de neige dans le parc. À cause du réaménagement, c'est tassé autrement. On veut accommoder le Symposium premièrement et donner le reste de l'espace au Concours.»

Par conséquent, le Concours sera plus compétitif et sera limité à une seule catégorie générale: «Les participants seront sélectionnés d'après les maquettes qu'ils auront soumises à l'Association des neigistes du Manitoba. Les neigistes qui participent au Concours ne pourront pas prendre part à la sélection.» La date limite pour les inscriptions est le 24 janvier.

Pour le Symposium international 1994, le Mexique, la France, l'Allemagne, la Suisse, la Finlande et les États-Unis reviennent tandis que le Chili tente l'expérience une première fois. Il y aura des équipes représentant le Canada, Rankin Inlet, le Manitoba, Saint-Boniface et les Métis.

Par ailleurs, le Sentier d'hiver est ouvert et propose un mois d'activités pour toute la famille. L'hiver 1994 marque la septième saison du projet com-mencé par la Ville de Winnipeg en 1988 et géré par le Festival du Voyageur depuis 1991.

Situé sur les rivières Rouge et Assiniboine, le Sentier sera ouvert tous les jours jusqu'au 20 février, selon le temps, permettant aux intéressés de faire du patin, du ski de fond, de la raquette ou simplement de la marche.

Le coup d'envoi se fera les 15 et 16 janvier avec un spectacle du duo francophone Lui et Lui et une démonstration de camping hivernal, entre autres. Le Festival planifie des activités spéciales pour les cinq fins de semaine suivantes, comme des courses de motoneige, du volley-ball sur neige, des démonstrations historiques et une soirée de patin. Une nouveauté cette année: le concours du lancer de roche de curling.

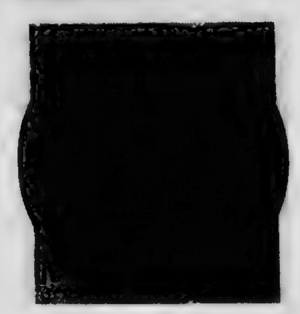
Tous les dimanches, de 12 h à 15 h 30, la Fourche sera bourdonnante d'activités autour d'une tente chauffée et d'un terrain de jeu hivernal (peinture sur glace, labyrinthe, glissoire).

Pour ajouter la sécurité au divertissement, le Festival invite les gens à signaler le 237-7692 pour s'informer des conditions du Sentier.

Karine BEAUDETTE

Feu vert

Mort au salicaire



L'entreprise winnipégoise T&T Seeds a préféré la protection de l'environnement à la profitabilité. Elle est la première grande entreprise de jardinage à exclure de son catalogue le salicaire pourpre ("lythrum"), pourtant la plante vivace la plus vendue.

De plus, T&T Seeds encourage les jardiniers à détruire leur salicaire pourpre et propose de le remplacer par d'autres plantes vivaces tout aussi jolies. T&T Seeds prend ainsi part au projet d'élimination du salicaire pourpre initié par Canards Illimité.

Le salicaire pourpre, et toute autre hybride venant de cette plante, féconde toutes les plantes autour de lui avec son pollen. Par colonisation, il s'installe et devient un fléau pour les écosystèmes tels que les marais. Agriculture Cana-da lutte présentement contre le salicaire pourpre avec des coléoptères importés d'Europe.

Gens d'ici

Chef d'orchestre

Cinéphile passionné, ancien du 100 Nons, ex-réalisateur à la radio et à la télévision anglaise et française de Radio-Canada, organisateur de festivals de films, Léo Dufault vient de coiffer un nouveau chapeau, celui de chef d'orchestre.



Léo Dufault.

«C'est ainsi que j'explique mon rôle à la Société des communications», lance-t-il. Coordonnateur de l'organisme depuis le 11 janvier, Léo Dufault devra y faire avancer une dizaine de dossiers, qui vont de la réalisation de vidéos à la production de disques. Bref, tous les projets de la Société.

«C'est un contrat de dix mois, et c'est un peu un essai, mentionne le coordonnateur de 43 ans. Si les projets portent fruits, on verra ce qui arrivera dans six mois!»

SOCIÉTÉ

Alphonse Bernard a reçu le Prix du Premier ministre

Un bon prof a son prix!

Que feriez-vous si vous étiez lauréat du Prix du Premier ministre pour l'enseignement des sciences, de la technologie et des mathématiques?

Alphonse Bernard, lui, se contente d'avouer que s'il se trouve honoré, il n'en est pas moins gêné: «Il y a tellement de profs ici qui méritent ce prix!»

Il a appris la nouvelle juste avant Noël (beau cadeau!), le jour de son anniversaire (décidément!) et qui plus est de la bouche d'une ancienne étudiante!

«J'ai reçu l'appel le 5 décembre, le jour de ma fête. Au bout du fil, une fille, à Vancouver, m'annonce que je suis un récipiendaire du prix au niveau local (1). Elle s'appelait Monique Grouet, le nom me disait quelque chose. Eh oui: je l'avais entraînée au volley-ball quand j'enseignais au Collège Saint-Boniface!»



Alphonse Bernard: un finissant du Précieux-Sang sur 25 se dirige en sciences. photo: Sylviane Lanthier

En 17 ans d'enseignement, Alphone Bernard en a vu, des visages penchés sur leurs expériences de chimie ou de physique. Ce qui lui fait le plus plaisir: «Quand ils reviennent me voir pour me dire ce qu'ils font!»

Car Alphonse Bernard s'est donné une mission: donner à ses élèves en sciences les connaissances dont ils auront besoin pour naviguer dans les cours autrement plus ardus de l'université, où la plupart se rendront. «Des fois, je fais au-delà du programme! Et je leur dis: arrêtez d'apprendre par coeur. Pensez! Imaginez la chose!»

Chaque deux ans, il invite d'anciens élèves à venir dire en classe de quoi est faite la vie d'universitaire, et à quels types de cours il faut s'attendre. «D'eux-mêmes, ils disent que je les ai bien préparés.»

Quant à son style, il le résume ainsi: «Je suis bien enthousiaste à propos de ces cours. Je suis aussi très exigeant et je m'attends à ce que mes étudiants travaillent. Je leur donne l'occasion d'apprendre en travaillant.»

Ce qui n'en fait pas nécessairement un professeur populaire, de son propre aveu! «Je ne dirais pas que je suis bien aimé... mais ils me respectent!»

Lui-même, quand il pense à ses années d'études, les profs qu'il aurait envie de remercier sont ceux «qui étaient exigeants, connaissaient leur matière et m'ont préparé aux cours universitaires». Comme quoi on ne peut donner que ce qu'on a reçu!

Et ce Prix du Premier ministre, au fait. Pourquoi lui? «C'est le directeur de l'école (Précieux-Sang) qui est venu me voir en mars dernier parce qu'il voulait suggérer mon nom. Il m'a demandé de lui remettre des renseignements sur les choses que j'avais faites.

«J'ai travaillé avec des comités du Bureau de l'éducation française qui préparent le programme des cours de sciences. Et je sais que mes étudiants ont de bons résultats à l'université. Ils continuent à avoir des notes du même niveau, ce qui veut dire qu'ils sont évalués correctement.

«On sait aussi que les finissants de l'école du Précieux-Sang qui vont en sciences sont nombreux: environ un sur 25, quand la moyenne est de un sur 40... Et je dirais aussi que la moitié de ceux-là sont des filles!»

Parmi elles, il cite avec fierté le nom de Laura St-Vincent - «la première des mes étudiantes à terminer son cours en génie!» -, ou ceux de Mireille Fréchette et Danielle Mondor, étudiantes en physiothérapie. Il se souvient aussi du clan Boulet: l'aîné, Serge, est «en chimie ou biochimie» à McGill, son frère Daniel a choisi l'astronomie et les mathématiques à l'Université du Manitoba et leur soeur Michelle est en géologie.

C'est en partie au respect de ses étudiants qu'il doit le Prix du Premier ministre, puisque sa candidature devait être recommandée par un élève. C'est Vincent Gaudet, aujourd'hui en 3e année de génie, qui a pu remercier son ancien professeur.

Peut-être Alphonse Bernard fait-il partie de ce club sélect des profs que l'on n'oubliera jamais, pour vrai!

Sylviane LANTHIER

(1) Dix profs du Manitoba ont reçu ce prix, accordé également aux niveaux régional et national.

Professeur, assureur, entraîneur

Après ses trois premières années d'enseignement (c'était au Collège de Saint-Boniface quand il y avait encore du secondaire), Alphonse Bernard était tellement «brûlé» qu'il s'est retiré du métier pour en apprendre un autre.

«J'en avais fait trop. J'avais sept sections de cours à préparer, et j'étais entraîneur en volley-ball. Je travaillais jusqu'à minuit! Je suis parti, j'ai pris des cours en commerce et vendu de l'assurance-vie!» dit-il maintenant avec un brin d'incrédulité.

Mais cette incartade n'a pas duré. Trois ans plus tard, en 1978, il est de retour en classe, dans une école anglophone où il enseigne la chimie 200.

«Cette année-là, je suis devenu entraîneur en course de fonds et en athlétisme.» Une activité qu'il pratique de façon professionnelle de 1981 à 1983, après l'ouverture d'un centre d'entraînement à Winnipeg.

«Il y en avait deux autres au Canada, dont celui de Francis qui a entraîné Ben Johnson. Mais c'était pas mal de pression, produire des athlètes de niveau olympique. Je suis retourné au bénévolat!»

Ce qui l'a amené à l'école du Précieux-Sang, où il enseigne les sciences en 7e année et en secondaire 2 et 3, ainsi que la physique et la chimie en secondaire 3 et 4.



AVIS PUBLIC

COMITÉ DE RÉVISION

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1994

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Ville de Winnipeg, le rôle d'évaluation foncière de 1994 pour la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie intégrale en a été déposée aux endroits suivants:

Bureau de l'évaluateur municipal - 3e étage, 65, rue Garry
Centre municipal, Rez-de-chaussée,
Édifice de l'administration, 510, rue Main

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

Le rôle d'évaluation foncière de 1994 des anciennes municipalités rurales a été rédigé, et la partie du rôle qui se rapporte à chacune de ces anciennes municipalités a été déposée aux endroits suivants:

Bureaux municipaux du District de Kildonan-Est – Transcona
755, chemin Henderson
(anciennement la ville de East Kildonan, la municipalité rurale de North Kildonan et la ville de Transcona)
Bureaux municipaux du District de Lord Selkirk – Kildonan-Ouest – 1760, rue Main
(anciennement la municipalité rurale de Old Kildonan et la ville de West Kildonan)
Bureaux municipaux du District de Riel – 604, ch. St. Mary
(l'ancienne ville de Saint-Vital)
Bureau régional de Saint-Boniface – 219, boulevard Provencher
(l'ancienne ville de Saint-Boniface)
Bureaux municipaux du District d'Assiniboia –
2000, avenue Portage
(anciennement la ville de St-James – Assiniboia, le village de Tuxedo, la municipalité rurale de Charleswood et la municipalité rurale de Fort Garry)

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

La PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes en révision aura lieu LE 15 FÉVRIER 1994 dans la Salle de conférences du Comité de révision, Rez-de-chaussée, 65, rue Garry, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel s'il y a lieu.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être révisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la Loi sur l'évaluation municipale, L.M. 1989-1990 c.24 ci-après dénommée «la loi», qui prévoit ce qui suit:

Requête en révision:

42(1) Toute personne, y compris l'évaluateur, peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant:

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions:

43(1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT:

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées:
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

LE PRÉSENT AVIS EST DONC PUBLIÉ POUR INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE REQUÊTE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1994 EST LE 31 JANVIER 1994 À 16 H 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus sont examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la Loi sur l'évaluation municipale L.R.M. 1989-1990 c.24 seront avisés par écrit quant aux date, heure et lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec les agents de la Direction compétente du Service de l'évaluation:

Direction de l'évaluation foncière	986-4974
Direction de l'évaluation des immeubles commerciaux	986-4998
Direction de l'évaluation des biens résidentiels	986-2991
Renseignements généraux	986-2353 (standard téléphonique)

Brent Olynyk
Secrétaire du Comité de révision
Ville de Winnipeg
300, avenue Assiniboine
Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6

Fait ce 8e jour de janvier 1994.

Chronique religieuse

Le coupeur d'arbre



Marie-Hélène Duval
laïque

Quand je l'ai aperçu de ma fenêtre, il se tenait sur un pied posé entre deux branches fragiles, l'autre n'ayant trouvé aucun appui. Je m'étonnais que, dans cette position précaire, il puisse manipuler une scie mécanique avec autant d'agilité. Éviter les fils électriques entremêlés aux branches... bien choisir les appuis et la séquence des coupes... résister au vent, au froid, à l'ennui... J'admirais cet expert et j'avais peur pour lui.

Sa compétence et son courage ont permis d'éliminer le vieil arbre qui menaçait notre sécurité. Je me suis sentie reconnaissante tout à coup pour tous ces travailleurs qui, par leur savoir faire et par mille qualités, me permettent d'exister en toute tranquillité. Mais le travail, qui a valu à ce spécialiste toute mon admiration, est aujourd'hui refusé à toute une génération d'hommes et de femmes pourtant comblés de dons.

La valeur de cet homme ne tient pas tant au travail qu'il a fait qu'à sa capacité de le faire. Si demain on n'a plus besoin de lui, si demain on ne lui offre rien, sera-t-il moins précieux à ses frères humains? L'humanité n'a plus assez de travail à se donner... quelque chose d'inhumain est en train de se passer...

On n'est pas obligé de subir ce qu'on a le pouvoir de modifier. Il faut repenser le travail, tout réorganiser. Il peut y en avoir assez dans une situation d'égalité.

Le Créateur s'est chargé de distribuer les qualités dont l'humanité entière avait besoin. Ce coupeur d'arbre est petit et frêle, ce qui lui permet d'être supporté par les jeunes branches au sommet. Sûrement qu'ailleurs on l'a ridiculisé pour ce qui est ici une qualité. Tout peut servir de ce que le Seigneur a donné. Mais nous avons la manie de tout hiérarchiser. Qui donc, un jour, a décidé de ce qui valait un salaire plus élevé? Des muscles endoloris chaque soir ne compensent-ils pas pour quelques années d'études déjà oubliées?

Je n'ai pas le talent de cuisiner. J'admire ceux et celles dont c'est la spécialité. J'ai bien autant d'admiration pour ce métier que pour celui de serveur ou serveuse. Alors pourquoi tant d'inégalité quand aucun de nous n'a été épargné? En effet, chacun a reçu son lot de qualités, chacun entend l'appel à les partager, appel insupportable quand il est étouffé. Quel est donc le mal qui nous en a privé? Il faut l'identifier car les pauvres sont les premiers touchés et ils sont notre responsabilité.

Un jour il nous sera reproché: «Je n'avais pas de travail et vous ne m'en avez pas donné».

Une présentation sur le baha'isme

Une conférence sur la foi baha'ie sera présentée par Edmond Dufort, le jeudi 3 février à midi, et ensuite à 19 h 30, en la salle 1153 du CUSB.

Le conférencier traitera du sujet suivant: La promesse de l'unité mondiale: espérance irréaliste, ou nécessité pour le bien-être de l'humanité? Il présenteraun vidéo intitulé: Le prisonnier d'Akka.

Edmond Dufort cite Shoghi Effendi pour préciser le cadre de sa présentation: «Baha'u'llah déclare être le messager de Dieu, et Il l'est pour les Baha'ies, au même titre qu'Abraham, Moïse, Zoroastre, Krishna, le Christ et Muhammed.»

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LOUIS JOSEPH REMILLARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au cabinet des soussignés, au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Winnipeg, Manitoba R2H 0G3, le ou avant le 28e jour de février 1994.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de janvier 1994

DENISET et BOILY,
procureurs de la succesion
À l'attention de Me Pierre Deniset

Environnement Canada — Environment Canada

AVIS

ÉVALUATION INITIALE : DEMANDE DE PROLONGATION D'UNE AUTORISATION TRANSITOIRE

(en vertu de l'article 15 du Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement DORS/MDF/84-467, 21 juin 1994)

Avis est par les présentes donné par Environnement Canada d'une décision relative à une demande de prolongation d'autorisation transitoire présentée par l'Abitibi Price Inc, de Pine Falls au Manitoba, en vertu du Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers de la *Loi sur les pêches.*

La demande a été évaluée conformément au DÉCRET SUR LES LIGNES DIRECTRICES VISANT LE PROCESSUS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT. Environnement Canada et Pêches et Océans Canada ont déterminé que les effets environnementaux néfastes susceptibles d'être causés par un écoulement constant d'effluents pendant une période allant jusqu'au 31 décembre 1995 sont négligeables.

En vertu de l'article 15 du décret susmentionné :

(1) le public peut obtenir des renseignements sur la proposition susmentionnée auprès du ministère suivant : Environnement Canada, 5e étage, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 1B2. Téléphone : (204) 983-2961. Télécopieur : (204) 983-0960.

(2) le public peut communiquer ses réactions à la proposition par écrit ou par télécopieur au ministère susmentionné.

Par les présentes, le public est avisé que ses commentaires doivent parvenir à Environnement Canada d'ici le 10 février 1994.

Barry Briscoe
Gestionnaire, Bureau du Manitoba
Service de la protection environnementale
Environnement Canada

Canada

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

APPEL D'OFFRES

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), prévoit remplacer les tapis, les plinthes et les revêtements de plancher dans **VINGT-SIX (26) logements aux QUAIL RIDGE APARTMENTS** situé à Winnipeg (Manitoba).

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, à Sunridge Management seront reçues jusqu'au **1er février 1994 à 14 h.**

Les fournisseurs peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumission nécessaires dès **le 24 janvier 1994** à l'adresse indiquée ci-dessous.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **Diane Baikie**, au 947-2242, ou à l'adresse indiquée ci-dessous:

Sunridge Management
3e étage – 287, av. Broadway
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0R9

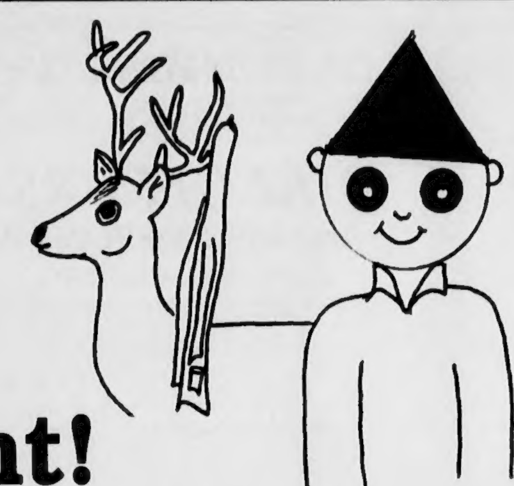
Logement Manitoba — Manitoba Housing





Savais-tu que le velours peut se transformer en bois? Je te dis comment cette semaine. J'ai aussi préparé mon concours du Festival du Voyageur. J'espère que tu y participeras.

Bicolo



Le Festival s'en vient!

J'ai préparé un concours pour toi! Tu peux participer de deux façons.

1. Dessine un tipi des autochtones, les amis du voyageur. **ou**
2. Complète les trois sections. Les pointes des flèches, la grille d'animaux de fourrure et l'habillement du voyageur.

Quand tu auras fais un ou l'autre, fais-moi parvenir le tout avec le coupon de participation, **au plus tard le 4 février.**

Bonne chance à tous!

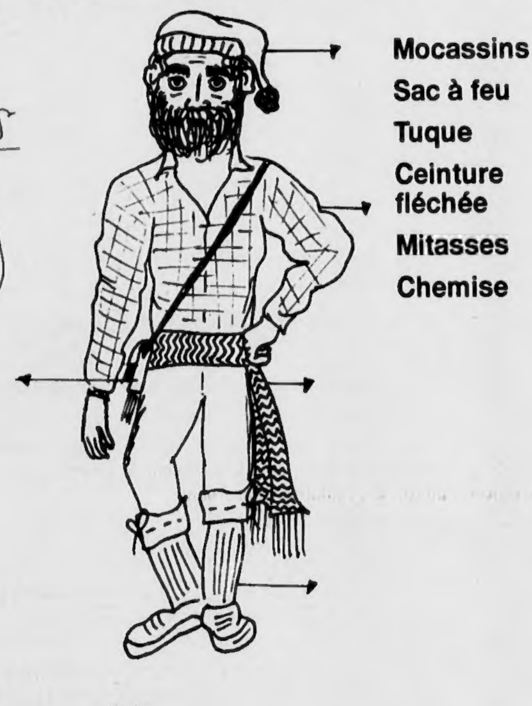
Pour compléter cette section du concours, tu dois trouver les noms des animaux à fourrure dans la grille.

ours	**castor**	**orignal**	**hermine**
renard	**martre**	**coyote**	**vison**
loutre	**chevreuil**	**loup**	**raton**

S	E	E	R	T	U	O	L	M
D	O	R	I	G	N	A	L	A
R	U	V	I	S	O	N	O	R
A	R	O	T	S	A	C	U	T
N	S	R	A	T	O	N	P	R
E	C	O	Y	D	T	E	U	E
R	E	N	I	M	R	E	H	R
C	H	E	V	R	E	U	I	L

Pour compléter cette section du concours, il faut que tu trouves toutes les pointes de flèches cachées dans ce dessin. Examine-le attentivement.

Pour compléter cette section, tu dois identifier chaque pièce de l'habit du voyageur en te servant des mots donnés.



Mocassins
Sac à feu
Tuque
Ceinture fléchée
Mitasses
Chemise

C'est facile. Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

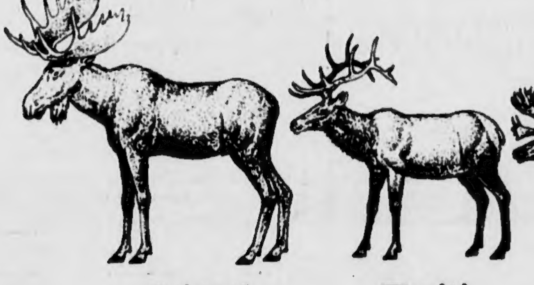
LE FESTIVAL S'EN VIENT!

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ______





Orignal **Wapiti** **Caribou** **Chevreuil mulet** **Cerf de Virginie**

Cerf

VELOURS

OS

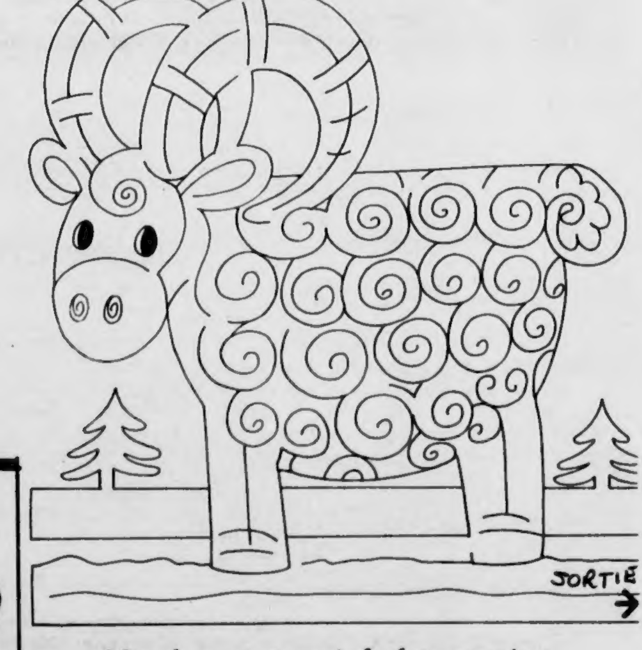
BOIS

Les bois:

1. **Ils tombent chaque automne.**
2. **Des bois encore plus gros repoussent chaque printemps.**
3. **Seul les mâles ont des bois, sauf chez la famille du caribou.**

Les cornes:

1. **Elles ne tombent jamais.**
2. **Les cornes deviennent plus grosses chaque année.**
3. **Les mâles et les femelles ont des cornes.**



Indique les deux dessins identiques.






Membre gagnant de la semaine
Nicole Gauthier
9979
Saint-Malo
9 ans.



LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

La division des Ventes et du Développement des marchés cherche actuellement à combler les postes suivants:

DIRECTEURS COMMERCIAUX

• Amérique latine et Caraïbes • Asie du Sud-Est • États-Unis

Relevant du directeur commercial principal des zones respectives, les titulaires participeront à l'analyse des marchés des céréales ainsi qu'à l'établissement et à l'exécution des plans et des initiatives de commercialisation à court et à long terme. Ils prendront également part aux négociations commerciales et assurer le service après-vente et le suivi des transactions. Ils demeureront continuellement en contact avec les divers intervenants de l'industrie céréalière afin de faciliter les ventes, ainsi qu'avec les autres services de la Commission pour assurer le respect des engagements commerciaux.

Les candidats retenus doivent être autonomes et dynamiques, posséder de très bonnes aptitudes pour les communications écrites et orales et bien gérer leur emploi du temps. Ils doivent également démontrer des aptitudes incontestables pour la collaboration au sein d'une équipe; la capacité de respecter les échéances et de gérer efficacement leur charge de travail; une vaste expérience leur ayant permis d'acquérir de bonnes connaissances de l'industrie céréalière canadienne et internationale, de même que du système céréalier américain. Bien qu'une éducation post-secondaire soit préférable, la candidature de personnes possédant une vaste expérience dans le domaine sera prise en considération. La connaissance d'une deuxième langue, de préférence l'espagnol ou le portugais dans le cas de l'Amérique latine, le chinois (mandarin) ou le coréen dans le cas de l'Asie du Sud-Est.

DIRECTEURS COMMERCIAUX

Politique et Planification Commerciales

Relevant d'un directeur commercial principal, les titulaires seront essentiellement responsables de l'analyse des marchés et des prix des céréales, ainsi que de la coordination des plans et des initiatives de commercialisation à court et à long terme. Ils demeureront continuellement en contact avec les divers intervenants de l'industrie céréalière, les organismes nationaux et internationaux pour faciliter la planification et l'analyse des prix, ainsi qu'avec les autres services de la Commission pour être en mesure de formuler et de communiquer toute décision en matière de planification et de commercialisation. Ils devront, au besoin, remplacer le directeur commercial de la région concernée dans le cadre des activités commerciales.

Les candidats retenus doivent être autonomes et dynamiques, posséder de très bonnes aptitudes pour les communications écrites et orales et bien gérer leur emploi du temps. Ils doivent également démontrer des aptitudes incontestables pour la collaboration au sein d'une équipe; la capacité de respecter les échéances et de gérer efficacement leur charge de travail; une vaste expérience leur ayant permis d'acquérir de bonnes connaissances de l'industrie céréalière canadienne et internationale, de même que du système céréalier américian. Les candidats doivent également très bien connaître les tableurs et les bases de données informatisées. Bien qu'une éducation post-secondaire soit préférable, la candidature de personnes possédant une vaste expérience dans le domaine sera prise en considération.

DIRECTEUR DE PROGRAMME

Développement des marchés

Relevant d'un directeur, Développement des marchés, le titulaire est chargé de développer, de recommander et d'exécuter les activités de développement de marchés reliées à la vente des diverses variétés de blé sur le marché intérieur et les marchés à l'exportation.

Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine pertinent. Une bonne connaissance de l'industrie céréalière canadienne et une vaste expérience dans la commercialisation des céréales, le développement variétal, la production céréalière, le contrôle de la qualité, l'agréage des céréales et les critères d'utilisation finale sont nécessaires. Le candidat retenu devra être autonome et dynamique, posséder de très bonnes aptitudes pour les communications écrites et orales, bien gérer son emploi du temps et démontrer des aptitudes incontestables pour la collaboration au sein d'une équipe. Des connaissances de l'industrie céréalière sur la scène internationale constituent un atout.

Dans chacun des cas ci-dessus, la commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit et en indiquant le poste visé, au plus tard **le vendredi 28 janvier 1994, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ, C.P. 816, WINNIPEG (MANITOBA), R3C 2P5.**

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche

un.e enseignant.e à temps plein (1.0) dans un poste TEMPORAIRE, au Collège Béliveau (7-12, immersion totale).

Tâches: Français, anglais, sciences humaines – 8e année.

Date d'entrée en fonctions: le 1er mars 1994, jusqu'au 30 juin 1994.

Faire parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 19 janvier 1994**, à l'attention de :

Denis Robert, directeur
Collège Béliveau
296, chemin Speers
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1M7

Tél.: 255–3205

La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

est à la recherche d'un.e

professeur(e) à plein temps temporaire

pour la sixième année immersion (toutes les matières académiques) **du 1er mars au 30 juin 1994** ou le jour avant que la professeure revienne.

Faites parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante:

ERP #27 FR
Bureau du directeur général
Division scolaire Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

Date limite: le vendredi 27 janvier 1994

Notez que les candidat.e.s ne recevront pas d'accusé de réception.

La Division scolaire la Montagne n° 28

est à la recherche de professeurs pour les postes suivants :

Richard – congé de maternité débutant le 14 avril et se terminant le 30 juin 1994 de la directrice d'école.

85 % enseignement – Français 3, English 3, Mathematics 3, Sciences de la Nature 3 et 4 combiné, Hygiène 3 et 4 combiné et éducation physique 3 et 4 combiné ainsi que 15 % temps d'administration.

École Notre-Dame – poste temporaire à temps plein débutant immédiatement, jusqu'au 1er mars minimum. Matières de la 6e année.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

M. Henri Bouvier
Directeur général
Division Scolaire la Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone: 248–2228 / 1–744–2083 Télécopieur: 248–2482

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

COUTURIÈRE disponible pour tout genre de couture, ainsi que chemises genre Festival du Voyageur. S.V.P. appelez au 233–5960 ou laissez un message.
309-

REMERCIEMENTS à Marie, Reine des Coeurs, pour faveur obtenue. I.L.
312-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. J.A.P.
313-

HOMME À TOUT FAIRE peut faire de l'électricité, plomberie et menuiserie. Tél.: 231–3675.
314-

JEUNE HOMME de 25 ans, aimerait rencontrer jeune femme pour amitié, accompagnement et danse. Écrire à: C.P. 62, St-Boniface, R2H 3B4.
316-

Recherche

RECHERCHE: Possibilité de 370 $ par semaine. Travail facile, simple et plaisant, à la maison. Pour plus d'information envoyez 2 $ plus une longue enveloppe réponse timbrée à: ENV Enterprises, C.P. 32013, 1794, avenue Logan, Winnipeg (MA) R3E 1T0.
311-

À vendre

À VENDRE: Saint-Boniface, 290, rue Traverse. Portess ouvertes les 22, 23 , 29 et 30 janvier de 13 h à 17 h. 235–1393. 2 1/2 étages, 2 chambres à coucher, 2 bains, A/C et plus. Prix: 69 900 $.
315-

MAISON À VENDRE: Saint-Boniface, 444, rue Ritchot, 72 000 $. 2 chambres, 2 bains, 2 étages, 1 300 pi², récemment renouvelé, air climatisé. Vendeurs déménagent en Alberta. Possibilité d'être une maison à revenus. Venez voir! Appelez au 237–1602.
317-

VENTE PRIVÉE: 2 pas de l'école Taché, "bi-level", 10 ans de jeunes. 1 500 pi² complètement fini. 3 ch. à coucher. 2 salles de bain complètes. Grand garage double. Faut voir! Tél.: 237–8085.
318-

À louer

À LOUER: maison de 3 chambres à coucher, situé au 225, Dumoulin, près du poste de police de Saint-Boniface, disponible le 1er février. Composez le 233–3753.
304-

BUREAU À LOUER: 800 pi² au 157, Provencher et Taché, 2e étage. Attrayant, divisé en bureaux et réception, stationnement. Composez le 231–0642.
308-

À LOUER: appartement 2 chambres à coucher, 245, boul. Provencher. Irène (gérante). Composez le 233–0198.
243-

À LOUER: 201, Des Meurons, grand app. 1 chambre à coucher, sys.ème de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, patio. Libre le 1er février ou 1er mars. 445 $ par mois stationnement inclus. Tél.: 237–3470 ou 237–7125.
310-

À LOUER: Maison à Saint-Pierre-Jolys. Située au centre du village, trois chambres à coucher. Pour plus d'information appelez au 433–7498.
319-

OFFRE D'EMPLOI

Agent ou agente du développement économique

Le Conseil de la coopération de la Saskatchewan (CCS) est doté d'un double mandat du développement économique et de la promotion coopérative dans les communautés fransaskoises.

Le défi:

Sous la supervision du directeur général, l'agent ou l'agente du développement économique devra compléter les fonctions suivantes:

- identifier les possibilité de projets économiques et coopératifs, étudier la faisabilité de toute initiative de développement économique et commercial;
- promouvoir l'entrepreneurship francophone;
- fournir un appui technique aux communautés et aux individus francophones.
- coordonner les opérations entre différents partenaires dans le développement économique et coopératif;
- assurer le bon fonctionnement des dossiers délégués.

Les exigences:

- expérience et ou formation pertinente dans le domaine économique et commercial;
- excellente connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit;
- capacité de travailler en équipe;
- volonté de se perfectionner professionnellement;
- attitude de pro-entrepreneurship francophone;
- sens communautaire.

Rémunération: selon l'échelle salariale en vigueur.

Entrée en fonction: Le 15 février 1994.

Toute personne intéressée et qualifiée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae au plus tard **le 4 février 1994** à l'attention de:

Peter Situ, directeur général
Conseil de la coopération de la Saskatchewan
2132, rue Broad, Régina, Sask. S4P 1Y5
Tél.: (306) 757–4452 Télécopieur: (306) 565–8414

QUIZ

De la neige aux Martiens



QUESTIONS

1. Quelle est la proportion d'air et d'eau dans la composition de la neige?

2. Quelle doit être la température d'un nuage pour que la neige puisse s'y former?

3. Quel pourcentage des rayons solaires est réfléchi par la neige?

4. Comment calculer à quelle distance se trouve un orage?

5. Quel pourcentage des continents est couvert de glaciers?

6. Combien de détritus, d'eaux usées et de polluants rejette chaque jour une ville d'un million d'habitants?

7. Les terres agricoles représentent quel pourcentage de la surface terrestre?

8. Que désigne le signe MKN 86?

9. Vrai ou faux: les galaxies sont «cannibales»?

10. Comment s'est déclenchée la vogue des Martiens?

RÉPONSES

1. La neige est constituée de 20 volumes d'air pour un volume d'eau; elle constitue une excellent isolant.

2. Entre -12 et -20°C. Les cristaux de glace du nuage rencontrent alors des gouttelettes qui gèlent à leur contact et élaborent des flocons de neige.

3. De 80 à 90 %. La neige ne conserve à peu près pas la chaleur du soleil, tandis que l'été, quand il y a de la végétation, ces rayons sont absorbés à 75 %. C'est l'océan qui absorbe le plus les rayons solaires: seulement 2 % sont réfléchis!

4. On compte les secondes qui s'écoulent entre l'éclair et le coup de tonnerre et on multiplie par 300. Le son se propage à 331 mètres par seconde dans l'atmosphère.

5. 10 %.

6. 2 000 tonnes de détritus solides, 500 000 tonnes d'eaux usées, 950 tonnes de polluants atmosphériques.

7. Environ 30 %, soit 14 millions de km^2 de terres cultivées, et 30 millions de km^2 de prairies et pâturages.

8. C'est le nom d'une galaxie. Sa taille: environ 15 000 années-lumières. Sa masse: un milliard de soleils!

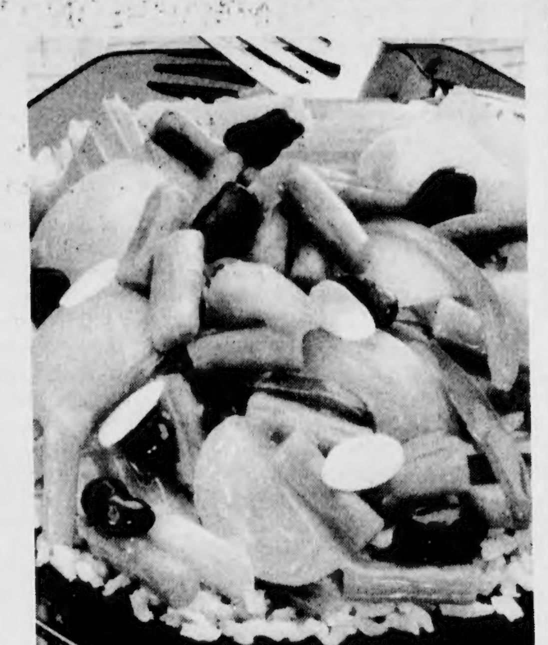
9. Vrai. On a observé que les galaxies les plus massives freinent les plus petites en exerçant une force gravitationnelle, puis les attirent vers elles et finissent par les «dévorer».

10. En 1877, l'astrologue Schiaparelli a annoncé la découverte d'un réseau de canaux sur Mars, ce qui a déclenché la vogue des bonhommes verts sur la planète rouge!

Compilé par
Sylviane LANTHIER

RECETTE

Des repas équilibrés pour l'hiver



Une nouvelle année... un nouveau départ. L'arrivée de 94 est le moment par excellence pour réaliser votre plan d'action «bonne alimentation». Les avantages se feront sentir durant plusieurs années.

Aujourd'hui, nous savons que la nutrition n'est pas seulement une affaire de calories et de poids idéal. Une bonne alimentation exige de l'équilibre, non seulement dans les éléments nutritifs mais aussi dans la façon de présenter les aliments. Couleur, goût et texture jouent un rôle important pour éviter la monotonie et aider à garder des bonnes résolutions.

Les légumes de tous les jours comme les haricots verts sont un bon moyen d'atteindre cet équilibre. Ils ajoutent de l'intérêt aux recettes et sont particulièrement importants durant la saison froide.

Voici quelques façons simples et délicieuses d'ajouter nutrition, couleur et texture à vos repas familiaux.

Sauté de haricots verts et poulet au gingembre

2 c. à table de sauce soya
1 c. à table de vinaigre
2 c. à table de sherry
1/2 tasse d'eau
2 c. à table de fécule de maïs
1 lb de poitrines de poulet désossées
2 c. à table d'huile végétable
2 petites gousses d'ail écrasées
2/3 de tasse de carottes tranchées mince
2 gros oignons coupés en quatre
2 c. à thé de gingembre frais râpé ou 1 c. à thé de gingembre moulu
1 tasse de poivron vert ou rouge coupé en cubes
1 tasse de champignons tranchés
2 1/2 tasses de haricots verts coupés à la française congelés
riz cuit

Dans un petit bol, combiner la sauce soya, le vinaigre, le sherry, l'eau et la fécule; mettre de côté.

Couper le poulet en lanières de la grosseur d'une bouchée.

Chauffer l'huile dans un grand poêlon ou un wok. Ajouter l'ail et le poulet; sauter à feu mi-élevé jusqu'à ce que le poulet soit doré.

Ajouter les carottes et les oignons; sauter 4 minutes. Ajouter le gingembre, le poivron et les champignons, et sauter 3 minutes; incorporer les haricots verts et le mélange de sauce soya.

Cuire en remuant jusqu'à ce que la sauce épaississe et que les légumes soient tendres mais encore croquants. Servir sur le riz.

Donne 4 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage, 360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
No de FAX: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Buchwald•Asper•Gallagher•Henteleff
AVOCATS ET NOTAIRES
J. GUY JOUBERT
PAUL R. McKENNA
25e étage, 360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3C 4H6
Téléphone: (204) 956-0560
Télécopieur: (204) 957-0227

MÉTIERS



Cass's Dog Grooming & Supplies
159, boul. Provencher
Composez 231-3182
Rendez-vous disponibles jours, soirs et fins de semaine.
Nourriture de nom reconnu et accessoires disponibles.
«Un chien coiffé est un chien heureux»

Music - Musique - by/par Lionel
Pour une bonne soirée
Lionel Collette
Téléphone: 878-2761

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Recyclez ce journal!

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
• *Soins personnels* • *Entretien maison et cour*
• *Soins des pieds* • *Coiffure à domicile*
• *Entretien domestique*

BRUNET Monuments
Troisième génération
• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

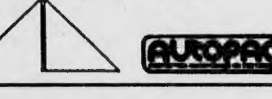
Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*



ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



Pour votre santé, prenez des produits à base d'herbages naturels
Tél.: 233-2375

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

PROVENCHER PRESS
353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561
IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
(41 100 COPIES OU PLUS)
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LUC DANDENAULT au 433-7633
ED ROBIDOUX au 433-7925
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

Encouragez nos annonceurs!